

# LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°21 AUTOMNE 2024

## La nouvelle école Vendémiaire



VIE COMMUNALE  
**Un nouveau DGS**



ENVIRONNEMENT  
**Énergies  
renouvelables**



SOLIDARITÉ  
**Donner  
son souffle**

VILLAGE DE  
**SAINTE JEAN**  
DE MOIRANS

EDITO .....	3
BRÈVES DE SAINT-JEAN .....	4
VIE QUOTIDIENNE : <b>De chat libre à chat municipal</b> .....	5
VIE COMMUNALE : <b>Rencontre avec Remi Martin, nouveau DGS</b> .....	6
VIE COMMUNALE : <b>Voyage à Frossasco</b> .....	7-9
ENVIRONNEMENT : <b>L'ambroisie</b> .....	10-11
ENVIRONNEMENT : <b>Quelles énergies renouvelables pour notre territoire ?</b> .....	12-16
VIE QUOTIDIENNE : <b>Enquête sur l'usage du Marché aux cerises</b> .....	17
DOSSIER : <b>La nouvelle école Vendémiaire</b> .....	18-22
VIE QUOTIDIENNE : <b>À votre rencontre !</b> .....	23-26
SPORT : <b>Les Saint-Jeannais aux Jeux Olympiques et Paralympiques</b> .....	27
SOLIDARITÉ : <b>Donner son souffle pour ceux qui en manquent !</b> .....	28-29
PETITE ENFANCE : <b>Un journée dans la peau de bébé</b> .....	30
ENFANCE : <b>Bibliothèque en vadrouille</b> .....	31
TRAVAUX : <b>Les réalisations de ces derniers mois</b> .....	32
PROJETS : <b>Avancée des grands projets</b> .....	30
EXPRESSION POLITIQUE .....	34-35
PORTRAITS CROISÉS .....	36
FÊTES ET ANIMATIONS : .....	37-39
JEUX - CONCOURS : <b>La photo-mystère</b> .....	40



## Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais,

**P**endant cette période estivale, nous avons pu encourager, applaudir et vibrer avec nos équipes nationales présentes aux Jeux Olympiques de Paris. C'était sans doute un grand moment de plaisir pour celles et ceux d'entre vous qui ont pu assister physiquement à des épreuves, mais c'était aussi un pur moment de bonheur d'éprouver, même devant notre télévision, ce sentiment d'appartenance à une nation, et celui de cohésion. Tous les supporters, quelle que soit leur nationalité, étaient heureux d'être ensemble pour célébrer cet événement sportif international !

Ces JO nous auront permis aussi d'oublier, pendant quelques semaines, la situation politique française, et surtout son instabilité, due à la dissolution de l'Assemblée Nationale, décidée par le Président de la République ; d'oublier aussi ces élections menées à la va-vite - un mois pour organiser deux tours, cela ne s'était jamais vu - et qui nous laissent un goût amer.

Malgré cette situation institutionnelle délicate, notre commune, comme toutes les autres d'ailleurs, reste un espace de stabilité. En effet, elle assure le bon fonctionnement des services publics de proximité, si importants pour nos habitants et qui répondent autant que faire se peut à leurs besoins.

Je suis très heureuse de vous présenter cette nouvelle édition de notre Petit Journal Saint-Jeannais, qui témoigne, une fois de plus, de la vitalité de notre commune !

Septembre a été marqué par la rentrée des classes, le traditionnel forum des associations, organisé cette année devant la mairie un vendredi soir, l'accueil des nouveaux arrivants et des bébés de l'année, moment très festif et toujours très apprécié.

Mais c'est aussi la poursuite de nos actions municipales que nous réfléchissons toujours dans l'intérêt de tous.

C'est pourquoi vous trouverez dans cette nouvelle édition différents articles, dont un dossier assez exhaustif sur les travaux de construction et de réhabilitation de notre école publique.

Cet article s'accompagne également d'une vidéo vous permettant de mieux comprendre et vous rendre compte du résultat de cette première

phase des travaux, vidéo commentée que vous trouverez sur notre site officiel.

Notre action, c'est aussi notre attachement fort aux déplacements dans notre commune. Même si nous partageons le fait que cela ne va pas assez vite, et que peu d'actions sont finalement visibles, je peux vous garantir que nous œuvrons, à tous les échelons administratifs, et au quotidien, pour aller vers l'apaisement de la circulation dans notre village, plus particulièrement dans le centre, souvent engorgé aux heures d'entrée en classe. En plus de l'étude sur l'utilisation du marché aux cerises faite début juillet, c'est le projet Arter qui va être prochainement initié, pour lequel vous serez associé. C'est aussi notre demande récurrente auprès du Pays Voironnais, de prolongation de la ligne de bus n° 4 jusqu'à la gare de Moirans. C'est enfin la mise en place prochaine d'une navette scolaire permettant d'aller chercher les enfants dans les quartiers pour les emmener à l'école. Si cette expérimentation est satisfaisante, c'est l'achat d'un school bus qui sera inscrit au budget 2025, permettant d'aller à l'école en vélo à 8 places ! Plusieurs autres actions pourraient être citées, mais celles-ci sont sans doute les plus attendues.

Nous avons la responsabilité de répondre au mieux à vos demandes. C'est pourquoi nous avons organisé au printemps et cet été, des rencontres dans les quartiers, pour échanger avec vous. Il est dommage que peu de personnes aient participé. Mais les discussions avec les riverains qui nous ont accueillis ont été riches, constructives et toujours courtoises. Nous les remercions très chaleureusement de nous avoir accordé un peu de leur temps ! Vous trouverez les comptes rendus qui ont été rédigés suite à ces visites sur site.

Vous découvrirez également beaucoup d'autres articles sur des thématiques bien différentes, telles que les énergies renouvelables, les Virades de l'Espoir, le voyage à Frossasco...

Il ne me reste donc plus qu'à vous souhaiter une très belle lecture de ce petit journal que nous avons tant de plaisir à réaliser.

**Laurence Boutantin, Maire**

### Restez informés !

Pour retrouver toutes les informations et l'actualité de Saint-Jean, téléchargez sur votre smartphone l'application IntraMuros. Le téléchargement est gratuit.

est sur

# IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play DISPONIBLE SUR App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



### Aider au retour à l'emploi

Les marchés de travaux de la rénovation du groupe scolaire contenant une clause d'insertion, des demandeurs d'emploi viennent sur le chantier rencontrer les entreprises.

Cette action d'insertion vise à permettre l'accès ou le retour à l'emploi.

Souhaitons que ces rencontres puissent déboucher sur des emplois.

### Du changement au forum des associations

Cette année, la commission animation de la commune a choisi de revoir l'organisation du forum des associations. C'est ainsi que vous avez pu rencontrer les associations le vendredi 6 septembre, de 16h30 à 19h, devant l'école Vendémiaire.

N'hésitez pas à nous dire si ce nouveau format vous a plu.



# De chat libre à chat municipal

Devant le nombre de chats en liberté dans Saint-Jean, la commune a signé une convention avec la SACPA.

Les animaux de compagnie font partie de notre quotidien, partout dans le monde. La France ne déroge pas à cette règle, et Saint-Jean de Moirans non plus ! En effet, avoir un animal de compagnie, c'est synonyme de présence, de fidélité, de tendresse aussi et de moments de bonheur partagés. Tous ces animaux nous procurent de la joie, et nous apprennent d'ailleurs beaucoup sur notre comportement.

La majorité des animaux qui sont "nos fidèles compagnons" sont les chiens et les chats, même s'il ne faut pas oublier les reptiles et les oiseaux... Ils peuvent être aussi – et de plus en plus – un soutien essentiel pour les personnes malades et isolées. Il suffit d'observer le sourire des résidents des maisons de retraite lorsqu'un animal de compagnie fait son apparition pour en être convaincu. La cynothérapie en est un autre exemple, séance dans laquelle le chien joue un rôle de médiateur entre le thérapeute et le patient. Ils nous forcent également – lorsqu'on est propriétaire d'un chien – à de l'exercice physique, tant les promenades sont indispensables à leur bonne santé. Et finalement à la nôtre aussi ! Bref, il n'est pas nécessaire de discourir très longtemps pour comprendre que nos animaux de compagnie sont essentiels à notre équilibre mental et physique.

Mais à l'inverse, s'ils nous procurent beaucoup de bonheur, nous leur devons aussi de les maintenir en bonne santé et être à leur écoute. Être en bonne santé pour un animal, c'est être à jour de ses

vaccins, lui apporter les soins nécessaires en cas de blessures, et les traitements spécifiques à sa maladie. Une étude indique que la France se situe au deuxième rang des pays européens en termes de nombre de chats, juste après l'Allemagne. En 2022, ce n'est pas moins de 14,9 millions de chats qui vivent sur notre territoire !

La difficulté avec les chats, au contraire des chiens, c'est qu'il est difficile de les enfermer, et de les maintenir dans un jardin, même clos ! Il est donc encore plus nécessaire de les vacciner, les castrer ou stériliser puisqu'ils sont amenés à se rencontrer plus facilement ! Malheureusement, beaucoup de propriétaires de chats ne stérilisent pas ou ne castrant pas leur animal, ce qui entraîne une augmentation importante du nombre de chats sur notre commune. Beaucoup d'entre vous nous ont alertés à ce sujet.

## DES CHATS SAINT-JEANNAIS

C'est pourquoi lors du Conseil municipal du 5 octobre 2023, nous avons pris une délibération pour signer une convention avec la SACPA, association qui capture les chats dits "libres", qui les mène chez un vétérinaire qui leur apporte les soins nécessaires pour éviter leur reproduction. Une fois les chats stérilisés ou castrés, ils sont remis à l'endroit où ils ont été capturés, et deviennent alors des chats "municipaux", car ces chats appartiennent



à la commune ! Ils ont leur propre carte d'identité délivrée par l'association, et donc répertoriés.

À la demande de la mairie, la SACPA met en place des opérations de capture en plusieurs étapes. D'abord, la mairie identifie les zones où la population féline est la plus dense puis sollicite la SACPA. Celle-ci installe ensuite des cages spécialement conçues pour attraper les chats de manière sécurisée et sans leur causer de stress inutile. Une fois capturés, ils sont emmenés chez un vétérinaire partenaire, qui procède à leur stérilisation ou castration ainsi qu'à un examen de santé complet. Ces soins comprennent également la vaccination, garantissant ainsi leur bonne santé et prévenant de la propagation de maladies.

Si cela peut paraître amusant, ces soins ont pourtant un coût pour la commune, qui finalement se substitue aux propriétaires. En effet, l'association facture à la commune 100€ par mâle et 130€ par femelle qu'elle capture. Seules les interventions ayant permis la capture de chats vivants sont facturées. Récemment, deux chats ont été gérés par la SACPA : un mâle et une femelle, pour un montant total de 230€.

À ce jour, quatre journées de capture ont été organisées : deux sur les Cordeliers, une à la Gardine et une Impasse des Ateliers.

I-CAD CARTE D'IDENTIFICATION DE VOTRE ANIMAL		CHAT	
<b>DÉTENTEUR</b>			DATE 10/09/2024
CIVILITE Monsieur	PRÉNOM ST JEAN DE MOIRANS	TATOUAGE 327MPT	EMPLACEMENT OREILLE DROITE
NOM MAIRIE	ADRESSE 2 PLACE DU CHAMPS DE MARS	DATE DE NAISSANCE 03/01/2022	
VILLE ST JEAN DE MOIRANS		SEXE FEMELLE	STÉRILISÉ Oui
CODE POSTAL 38430	PAYS FRANCE	RACE / APPARENCE RACIALE EUROPEEN	
TÉLÉPHONE 0476353257	TÉLÉPHONE 0476353257	POIL COURT	
COURRIEL vetosdelagare@transacom.fr		ROBE TIGRE BLANC	

# Rencontre avec

## Remi Martin, nouveau directeur général des services



*Suite au départ de Guy-Alain Dufeu, Remi Martin s'est installé au poste de DGS, depuis le 16 septembre dernier. Donnons-lui la parole pour le connaître un peu mieux.*

### **Vous venez d'arriver dans notre région, mais d'où venez-vous ?**

J'arrive de Franche-Comté mais auparavant j'étais dans les Vosges, après une enfance dans la Marne. Je m'intéresse aux endroits où je vis au travers de l'histoire, du patrimoine, des gens que je rencontre et du cadre naturel. Venir dans le Dauphiné est un nouveau défi puisque je repars de zéro sur un plan amical. Je garde bien sûr des liens avec mes amis, mais trouver d'autres amis, c'est s'enrichir par le partage. Je voulais me rapprocher de la montagne, y vivre. Je me suis installé aux portes du Vercors, un endroit où j'aime me retrouver dès que je quitte le travail.

### **Tout quitter pour vivre au milieu des montagnes, vous devez aimer la nature ?**

J'aime surtout la course à pied en pleine nature. Je me suis mis au trail vers 25 ans, au départ à la demande d'un ami pour le soutenir dans une de ses courses. Je n'ai pas l'esprit de compétition. L'ultra trail, que je pratique - c'est-à-dire des courses d'au moins 100 km parcourus en 24h minimum - fait primer l'endurance sur la performance. Il faut apprendre à gérer

l'effort dans la longueur. Les autres participants ne sont pas des concurrents mais des compagnons de route, qui peuvent me soutenir comme je peux les soutenir. J'apprécie parcourir la nature en laissant le moins de traces possible. Et surtout lever la tête et m'émerveiller d'un paysage qui va s'ancrer dans mon cerveau. En dehors de ces courses, je cours 3 à 4 fois par semaine, et 6 ou 7 fois en période de préparation.

### **Entre le travail et la course à pied, vous avez le temps d'avoir d'autres loisirs ?**

J'aime beaucoup les jeux de société, en clubs, entre voisins, entre amis.

Je suis aussi un littéraire. La lecture a toujours fait partie de ma vie. J'apprécie plus particulièrement la science-fiction et l'histoire : les biographies des personnages historiques, l'histoire des pays. J'aurais d'ailleurs aimé être professeur d'histoire.

### **Mais alors, pourquoi être devenu DGS ?**

J'ai commencé par un DEUG d'histoire. Mais lorsque j'étais jeune, je me suis in-

vesti dans la commune où j'habitais avec mes parents, en intégrant le conseil de jeunes. Puis à 18 ans, le maire m'a demandé d'être le tuteur de ce conseil, puis je suis devenu conseiller municipal. Fort de cette expérience, je me suis orienté sur un master de développement territorial.

Le premier poste que j'ai occupé était animateur d'un programme de développement économique en zone rurale, pour trois communautés de communes qui s'étaient regroupées. Je suis ensuite devenu directeur d'un Pays -territoire de projets- dans le Doubs. Je me suis chargé du développement d'un programme européen, sur les thématiques de l'eau, de l'environnement et du patrimoine. J'aidais des petites communes, des associations pour trouver des financements pour des projets d'envergure.

J'ai ensuite occupé un poste de directeur adjoint d'une des communautés de communes pour lesquelles j'avais déjà travaillé. J'étais plus particulièrement en charge du développement économique (échanges avec les entreprises, aide aux entreprises, développement des zones d'activité économique), des gros marchés publics et du suivi des chantiers (école et recyclerie). C'est ce dernier poste que j'ai quitté pour venir à Saint-Jean.

### **Et après un mois ici, vous n'avez pas de regrets ?**

Absolument pas. Je suis très content de mes choix : mon lieu de vie, la mairie où j'ai reçu un très bon accueil. J'apprécie particulièrement d'être en milieu rural, tout en restant à proximité d'une grande ville.

### **Quels sont vos objectifs ?**

Sur le plan personnel, j'ai la curiosité de pouvoir m'investir, de trouver soit dans la course à pied, soit dans le patrimoine, des sujets d'intérêts et construire quelque chose, trouver un projet dans lequel je pourrai m'épanouir.

Sur le plan communal, je vois mon rôle de DGS comme un facilitateur, un accompagnateur. C'est avant tout un travail en équipe, avec les agents, les élus, les associations...



# Voyage à Frossasco

du 3 au 4 août

*Comme chaque année, le comité de jumelage a organisé un déplacement à Frossasco, à l'occasion de la fête de la San Donato. Cette année notre délégation était constituée de 18 Saint-Jeannais.*

Un départ collectif était organisé le samedi 3 Août matin. Un premier arrêt était prévu dans la célèbre boutique Galup de Pinerolo dans le Piémont. Après la projection d'un film sur les étapes de la fabrication du Panettone et une petite dégustation de produits gourmands, chacun a pu acheter ses spécialités préférées.

Arrivé en fin d'après midi à Frossasco, le groupe a été reçu par les familles d'accueil qui ont conduit chaque participant à son logement.

La nouvelle municipalité représentée par Marco Gaido, le maire et Rosanna Napoli, la première adjointe, a invité ensuite la délégation des Saint-Jeannais à la mairie de Frossasco.

À cette occasion, il a été exprimé la volonté de développer les relations culturelles

existantes entre les deux communes, en particulier à destination de la jeunesse. Ainsi des échanges scolaires devraient voir le jour prochainement grâce à l'implication des enseignants.

En soirée, le traditionnel repas sous chapiteau a été clôturé par une animation musicale et un superbe feu d'artifice.

Le lendemain matin, les festivités démarraient devant la mairie pour la cérémonie de la remise des clefs de la ville (Sagra degli Abbà). Des épreuves sportives qui opposaient les différents bourgs de Frossasco ont permis de désigner un quartier vainqueur, qui s'est vu remettre les clés des "Abbà" pour une année.

Le programme comprend la procession de la mairie à l'église de Frossasco pour la traditionnelle messe. Le cortège est constitué du Filarmonique Pinerolese di Frossasco, le Gruppo Storico di San Donato et des villageois en costumes d'époque. Sur le parcours, après un temps de recueillement au monument aux morts, a été déposée une gerbe en hommage aux soldats morts pendant la guerre.

Après la messe, suite du programme avec le retour toujours en procession et avec l'Abbà à cheval, jusqu' à la place devant la

salle du conseil où ont été prononcés les discours officiels.

Laurence Boutantin, maire de Saint-Jean de Moirans qui n'a pu être présente, était représentée par Patrice Besnier, conseiller délégué à l'animation, qui a lu le discours. Ce discours a été lu également, mais traduit en italien, par Laurent Cervi (conseiller délégué à l'environnement).

Marco Gaido, maire de Frossasco et la première adjointe Rosanna Napoli



Le président du comité de jumelage Jo Maldera et le vice-président Diego Alberto ont également fait un discours en insistant sur l'importance de la relation existante qui unit les deux communes. Tous les participants ainsi que les familles d'accueil italiennes et les élus municipaux se sont retrouvés pour le déjeuner autour des produits de la région du Piémont. Un moment apprécié de tous pour sa convivialité. Dans l'après-midi, une partie de la délégation a assisté à une démonstration de dressage de chevaux. Quelques Saint-Jeannais ont pris le chemin du retour. Le soir chacun est retourné dans les familles d'accueil. Le lendemain matin, le reste de la délégation a pris également le chemin du retour.

Nos amis italiens ont vivement remercié notre délégation. Avec une volonté affichée de faire perdurer ce jumelage qui existe depuis 26 ans. Un rendez-vous a été donné à nos amis italiens pour le marché de Noël qui aura lieu le 8 décembre à Saint-Jean de Moirans. Avec peut-être un stand de vente de produits italiens comme le panettone de la fabrique Galup.

Ce voyage a été de l'avis de tous, cette année encore, une belle réussite.



Moment de recueillement au monument aux morts



Discours officiels devant la salle du Conseil



Les Italiens en costumes d'époque



Les comités de jumelage réunis



## Discours de Laurence Boutantin, maire de Saint-Jean de Moirans

Chers amis,

Il me revient l'honneur de vous dire quelques mots au nom de Laurence Boutantin, Maire de Saint-Jean de Moirans, qui ne pouvait malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui et qui vous prie de bien vouloir l'en excuser.

C'est un plaisir pour moi que de représenter Saint-Jean de Moirans, et je dois vous dire que je suis ravi de participer à votre belle fête villageoise, qui récompense le quartier le plus sportif de votre ravissante commune - qui s'est vu remettre les clés de la ville - mais qui est surtout emprunte de joie, de rires, de moments de rencontre et de partage que nous aimons tant. Et encore plus aujourd'hui...

Il est en effet très agréable de voir que nos deux communes poursuivent le travail engagé par nos prédécesseurs il y a maintenant 26 ans, pour faire de ce jumelage un lien fort d'amitié entre nous.

Beaucoup de liens historiques, culturels et humains nous unissent et nous partageons un grand nombre de valeurs communes, telles que la convivialité, la passion pour l'art et la gastronomie ! Je pourrais également citer l'attachement à la famille et à la tradition. Et votre fête villageoise en est la preuve !

Il est important que nos rencontres perdurent. Les élus de Saint-Jean de Moirans, comme vous, ont la volonté de renforcer les relations entre nos deux communes, entre nos deux pays. C'est par exemple favoriser les échanges entre les habitants, les associations, les établissements scolaires. C'est d'ailleurs un projet qui a vu le jour puisque s'est établie au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler une correspondance entre deux classes françaises et deux classes italiennes. Pourquoi ne pas aller plus loin et organiser une rencontre entre ces jeunes écoliers qui pourront à leur tour, promouvoir ce jumelage et toute la richesse qu'il apporte à chacun d'entre nous ?

C'est aussi participer à quelques événements dans l'année, qui sont organisés sur nos deux communes, comme le marché de Noël, qui promeut les produits locaux.

Il y a sans aucun doute beaucoup d'autres projets à mettre en œuvre afin de renforcer encore davantage les liens qui nous unissent. La municipalité de Saint-Jean de Moirans sait pouvoir compter sur le Comité de jumelage et en particulier sur son Président, Jo Maldera, pour aider à la concrétisation de nouvelles actions. Que le comité soit ici remercié.

Sachez que nous serons à votre écoute et travaillerons à vos côtés pour renforcer encore plus cette belle amitié entre nous.

En attendant que des projets nouveaux voient le jour, je vous remercie, au nom des élus de Saint-Jean, de l'accueil que vous nous avez encore réservé cette année. Votre gentillesse, l'attention que vous nous portez nous touchent énormément. Merci !

Nous aurons beaucoup de plaisir à vous accueillir en juin 2025 pour notre fête villageoise. Mais avant cela, il y a le marché de Noël en décembre prochain, et nous serions heureux de recevoir une délégation italienne, qui aura ainsi l'occasion de goûter à nos bons produits locaux, tels que les noix ou la Chartreuse, dont l'une d'entre elles est verte, comme une bande de votre drapeau italien !

Un grand merci à vous, et vive notre jumelage franco-italien !

## Discours traduit en Italien

Cari amici,

Ho l'onore di rivolgermi qualche parola a nome di Laurence Boutantin, sindaco di Saint-Jean-de-Moirans, che purtroppo non ha potuto essere con noi oggi e che vi chiede gentilmente di scusarla.

È un piacere per me rappresentare Saint Jean de Moirans, e devo dirvi che sono felice di partecipare alla vostra bella festa di paese, che premia il quartiere più sportivo della vostra bella cittadina - a cui sono state assegnate le chiavi della città - ma soprattutto è pieno di gioia, di risate, di momenti di incontro e di condivisione che tanto amiamo. E ancora di più oggi...

È davvero molto piacevole vedere che i nostri due Comuni continuano il lavoro iniziato dai nostri predecessori ormai 26 anni fa, per fare di questo gemellaggio un forte legame di amicizia tra di noi.

Molti legami storici, culturali e umani ci uniscono e condividiamo un gran numero di valori comuni, come la convivialità, la passione per l'arte e la gastronomia! Potrei citare anche l'attaccamento alla famiglia e alla tradizione. E la vostra festa ne è la prova!

È importante che i nostri incontri continuino. Il Consiglio Comunale di Saint Jean de Moirans ha, come voi, il desiderio di rafforzare le relazioni tra i nostri due comuni, tra i nostri due paesi. Ciò significa, ad esempio, incoraggiare gli scambi tra residenti, associazioni e istituti scolastici. In effetti, un tal progetto ha visto la luce durante l'anno scolastico appena trascorso poiché si è stabilita una corrispondenza tra 2 classi francesi e 2 classi italiane. Perché non andare oltre e organizzare un incontro tra questi giovani studenti che potranno a loro volta promuovere questo gemellaggio e tutta la ricchezza che porta a ciascuno di noi?

Significa anche partecipare ad alcuni eventi durante l'anno che vengono organizzati nei nostri 2 comuni, come il mercatino di Natale, che valorizza i prodotti locali.

Ci sono sicuramente molti altri progetti da realizzare per rafforzare ulteriormente i legami che ci uniscono. Il comune di Saint Jean de Moirans sa di poter contare sul Comitato di Gemellaggio e in particolare sul suo presidente, Jo Maldera, per contribuire a portare a compimento nuove azioni. Ringraziamo in questa occasione il comitato.

Sappiate che vi ascolteremo e lavoreremo vostro fianco per rafforzare ulteriormente questa bellissima amicizia.

In attesa che nuovi progetti vedano la luce, vi ringrazio, a nome del Consiglio Comunale di Saint Jean, per l'accoglienza che ci avete riservato anche quest'anno. La vostra gentilezza, l'attenzione che ci date ci tocca moltissimo. Grazie !

Avremo molto piacere di accogliervi a giugno 2025 per la festa del nostro paese. Ma prima c'è il mercatino di Natale del prossimo dicembre, e saremmo felici di ricevere una delegazione italiana; che avrà così l'opportunità di degustare i nostri buoni prodotti locali, come le noci o la Chartreuse, di cui una è verde, come una striscia della vostra bandiera italiana!

Molte grazie a voi e viva il nostro gemellaggio franco-italiano!

# L'ambroisie

## une plante envahissante qui nuit à la santé

Les feuilles de l'ambroisie sont assez caractéristiques

L'ambroisie est une plante envahissante qui est apparue pour la première fois en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle provient d'Amérique du Nord et l'homme est le vecteur principal de son introduction et de son expansion. Elle pousse de préférence dans les cultures de printemps et plus particulièrement le tournesol, les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers...

Son pollen est très allergisant, il en suffit de quelques grains par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. 6 à 12% de la population exposée est allergique à l'ambroisie. Depuis environ 20 ans, elle est en pleine expansion et colonise une grande partie de la France. Les pollens sont libérés d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août.

### Comment reconnaître l'ambroisie

- **tige** : droite, vert vif, recouverte de poils blancs. Peut prendre une couleur rougeâtre à maturité
- **feuilles** : minces, très découpées et d'un vert uniforme sur les deux faces
- **fleurs** : apparaissent en juillet-août, regroupées en longs épis vert-jaune. Ce sont elles qui portent le pollen provoquant les allergies
- **absence d'odeur** aromatique (contrairement à l'armoise annuelle avec laquelle on peut la confondre)
- **hauteur de croissance** : dépend de la nature du sol et de son environnement. La hauteur d'une plante en fleurs peut varier de 10 à 180 cm.

### Les différents stades de développement

*Quels sont les effets des pollens d'ambroisie sur la santé ?*

Dans une expertise, l'Anses mettait en évidence que les pollens d'ambroisie comptent parmi les plus problématiques en France. Le pollen de cette plante est en effet très allergisant (rend allergique) et allergène (induit des symptômes d'allergie).

Le pollen d'ambroisie entraîne les mêmes symptômes que d'autres pollens chez les personnes allergiques: éternuements, obstruction nasale, conjonctivite, rougeur, gonflement des paupières... Ces symptômes impactent fortement la qualité de vie des allergiques en termes de conséquences pour la vie sociale et professionnelle par exemple.

*Quels sont les impacts de l'ambroisie sur l'agriculture ?*

La croissance rapide de l'ambroisie peut avoir un impact notable sur le rendement de certaines cultures du fait de la compétition pour les ressources. Ceci est particulièrement vrai pour les cultures de tournesol, qui est une espèce proche de l'ambroisie dans la classification botanique (tribu des Heliantheae). Cette proximité des deux espèces rend l'élimination de l'ambroisie difficile, que ce soit



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

par des moyens chimiques ou par le tri des graines.

**Comment l'ambrosie se propage-t-elle ?**

Sa propagation est favorisée par certaines activités humaines : le transport de sols ou de semences contaminés par l'ambrosie, les machines agricoles et/ou de fauchage, l'alimentation animale, etc. L'ambrosie à feuilles d'armoise se développe de préférence :

- dans certaines cultures agricoles comme par exemple celles de tournesol, de soja ou de maïs, avec pour conséquences des pertes importantes de rendement ;
  - d'autres milieux tels que les bords des cours d'eau, les bords de route, etc.
- Le devoir de tous : surveiller, alerter, agir.

**Reconnaitre l'Ambrosie à feuille d'armoise**

- Fleur mâle
- Feuille
- Feuilles profondément découpées du même vert sur les deux faces, nervures blanchâtres
- Fleurs mâles : épis denses de fleurs verdâtres. Pollen allergisant
- Tige
- Tige velue rougeâtre à maturité

**Où trouver l'ambrosie ?**

- grèves de rivières
- chantiers BTP
- parcelles agricoles
- bords de routes
- chantiers de construction
- nourriture oiseaux

**Cycle de développement**

- plante (mars-avril)
- végétatif (mai-juillet)
- adulte (juin-août)
- floraison (juillet-sept.)
- graine (août-oct.)
- graine (hiver)

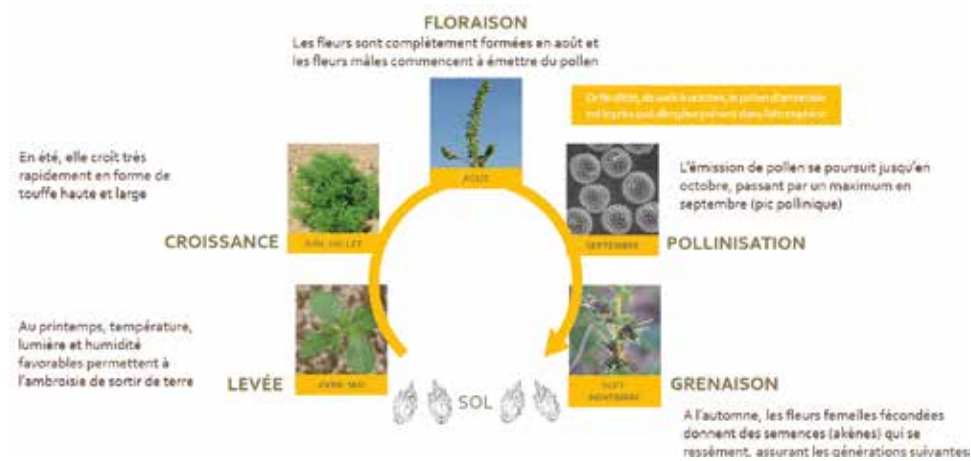
**AGIR POUR LIMITER SA PROPAGATION**

**En présence d'ambrosie : que faire ?**

- dans votre jardin : l'arracher avant la floraison (fin d'été) et veiller à déraciner le plant tout en portant des gants. Ne pas le faire si on est allergique ou sensible ;
- hors de votre propriété ou s'il y en a beaucoup, signaler la zone infestée par un des moyens suivants :
  - ▶ signalement-ambrosie.atlasante.fr/dashboard
  - ▶ application mobile: Signalement Ambrosie
  - ▶ mail : contact@signalement-ambrosie.fr
  - ▶ tél. : 0 972 376 888

L'Isère fait partie des trois départements de la région Rhône-Alpes recevant le plus de signalements.

Votre signalement sera communiqué à la mairie qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.



**Référents communaux**  
Saint-Jean de Moirans mobilise des référents ambrosie : M. Fikri Mahanan et M. Teddy Lombardo





## Quelles énergies renouvelables pour notre territoire ?

*Grâce à la loi APER (Accélération de la production des énergies renouvelables, loi n° 2023-175 du 10 mars 2023), les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.*

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires pourront ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives : des projets pour-

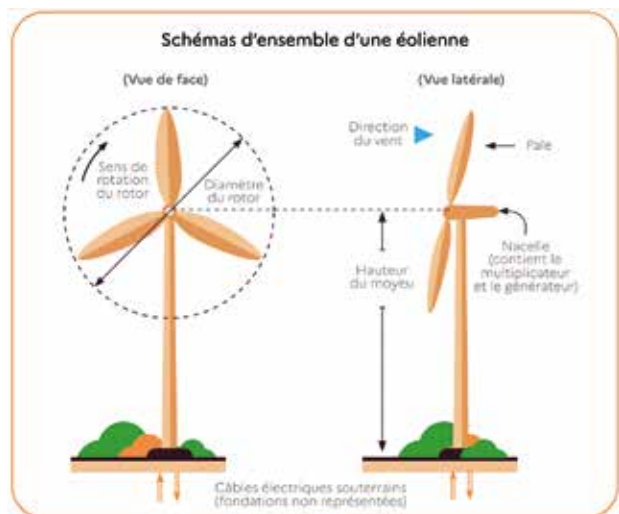
ront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

Vous avez sans doute vu passer, en septembre/octobre, le dossier de consultation qui nous a permis de déterminer nos ZAE nR (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables) conformément aux direc-

tives de la loi APER.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous proposons ici d'approfondir un peu le sujet, et en particulier les outils qui nous ont aidés à définir, pour notre village, les zones où il existe des possibilités d'énergies renouvelables.

Voici les différentes sources d'énergie renouvelable potentiellement disponibles pour notre territoire, issues des fiches Ademe.



## L'énergie éolienne terrestre

Une éolienne transforme l'énergie mécanique du vent en électricité grâce à un générateur situé dans le rotor.

### Pour en savoir plus

Les pales d'une éolienne captent la force du vent. Elles font tourner un axe - le rotor - qui se positionne toujours face au vent, à la vitesse de 10 à 25 tours par minute. L'énergie mécanique ainsi créée est transformée en énergie électrique par un générateur situé à l'intérieur de l'éolienne. Cette électricité est ensuite injectée dans le réseau électrique. Une éolienne se caractérise par sa puissance nominale. En France, la plupart des éoliennes terrestres installées ont une puissance unitaire de 2 à 4,5 MW, pour un diamètre de rotor compris entre 75 et 150m et une hauteur totale comprise entre 100 et 200 m.

## Les réseaux de chaleur

Un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée et desservant une pluralité d'usagers. Il comprend une ou plusieurs unités de production de chaleur, un réseau dit "primaire" [2]. Au pied de chaque bâtiment, un système échangeur [3] fait passer la chaleur du réseau primaire vers un réseau dit "secondaire" [4] qui circule à l'intérieur du bâtiment et vient alimenter des radiateurs pour le chauffage ou les canalisations d'eau chaude sanitaire. Par extension, on associe aux "réseaux de chaleur" les réseaux de froid dédiés au rafraîchissement.

### Pour en savoir plus

Les réseaux de chaleur alimentent des bâtiments à partir d'un ou plusieurs moyens de production de chaleur centralisés fonctionnant notamment à l'aide d'énergies renouvelables et de récupération (63% de l'alimentation) : biomasse, géothermie (profonde, de surface, sur eaux de mer, de lac ou usées...), solaire thermique, chaleur fatale issue d'unités d'incinération de déchets, de sites industriels, de data center, etc.

Comme le montre le schéma, la chaleur est produite dans une unité de production [1] et transportée à l'aide d'un fluide caloporteur qui circule dans un réseau dit "primaire" [2]. Au pied de chaque bâtiment, un système échangeur [3] fait passer la chaleur du réseau primaire vers un réseau dit "secondaire" [4] qui circule à l'intérieur du bâtiment et vient alimenter des radiateurs pour le chauffage ou les canalisations d'eau chaude sanitaire. Par extension, on associe aux "réseaux de chaleur" les réseaux de froid dédiés au rafraîchissement. La majorité des réseaux distribue une eau à environ 100 °C. En optimisant les besoins de chaleur des bâtiments raccordés (travaux d'efficacité énergétique), cette température peut être abaissée afin de consommer moins de ressources et de mobiliser un panel plus large de moyens de production : géothermie de surface, récupération de chaleur sur eaux usées ou data center, etc. Parmi



### Des infos en ligne

L'Institut Géographique National (IGN) met à disposition un portail cartographique utilisable par tous, et sur lequel apparaissent les différentes possibilités d'énergies renouvelables. Portail cartographique EnR | Géoservices (ign.fr) <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

(rappel : si vous tenez ce journal en main sous forme papier, il est aussi en version numérique sur le site de la commune, et dans ce cas vous avez juste à cliquer...).

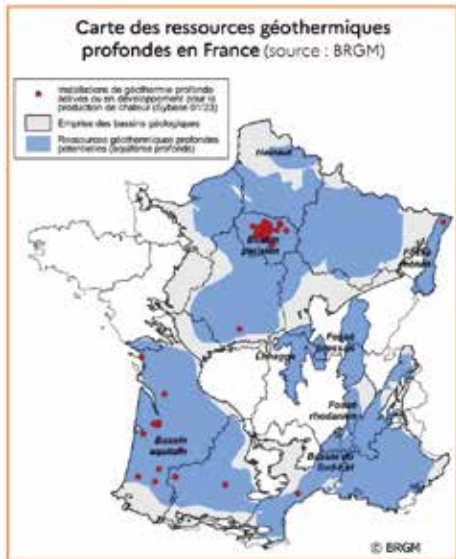
Pour l'utiliser, il faut d'abord zoomer sur la carte en la centrant sur la zone qui vous intéresse. Vous pouvez ensuite lister des "couches" d'information en cliquant sur le symbole puis en cliquant sur "+ de données": vous "dépliez" les grandes thématiques avec le signe +, puis en cochant/décochant les cases, vous ferez apparaître/disparaître les représentations des différentes énergies (cliquer sur terminé pour revenir à la carte).

Ainsi, et en fonction de ce qui a été décidé au Conseil municipal du 17 octobre, vous aurez tous les éléments pour comprendre les nouvelles énergies qui seront peut-être développées sur notre territoire dans les années futures.



les modèles efficaces qui ont fait leurs preuves dans les "écoquartiers" figurent ainsi ceux où une boucle d'eau tempérée entre 10 et 30 °C est réchauffée au niveau des bâtiments via des pompes à chaleur.

## La géothermie profonde

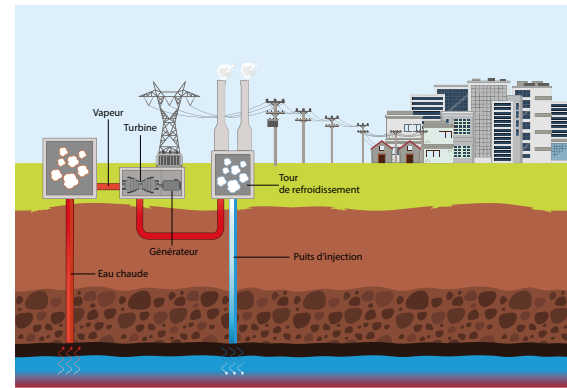


On appelle géothermie profonde l'exploitation de l'énergie contenue dans le sous-sol. Située à des profondeurs comprises entre 200 et 2 500 m de profondeur, l'eau présente dans des aquifères profonds est captée par forages et sert de vecteur pour transférer la chaleur des profondeurs vers la surface.

### Pour en savoir plus

La géothermie profonde consiste à utiliser la chaleur de l'eau puisée dans les aquifères entre 500 et 2 500 m de profondeur pour la transférer à des réseaux de chaleur à fin de chauffage. À grande profondeur, l'eau est en effet très chaude, et sa chaleur augmente avec la profondeur. Dans la nappe située sous Paris et une

partie de la région parisienne, la température de l'énergie contenue dans le sous-sol à 1 000 m est de l'ordre de 45 °C. Et sur certains forages plus profonds, cette température peut atteindre 90 °C.



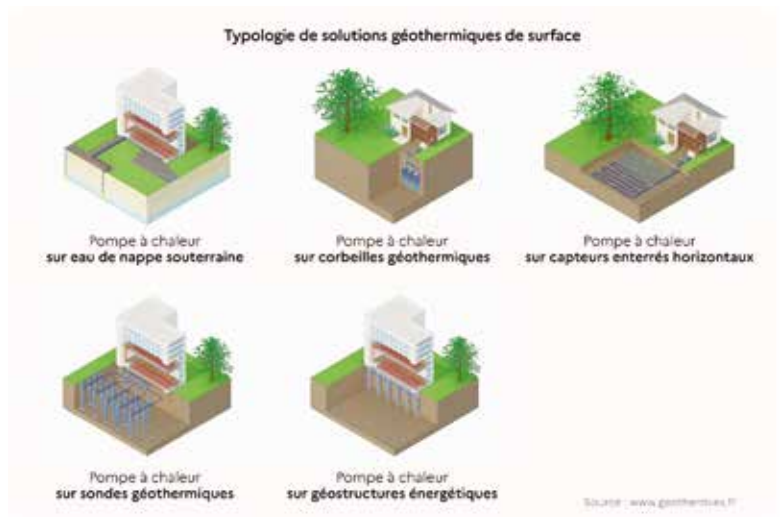
## La géothermie de surface

La géothermie de surface concerne l'exploitation de la chaleur contenue dans le sous-sol jusqu'à 200 m. À ces profondeurs, la température relativement stable et autour d'une dizaine de degrés Celsius nécessite l'utilisation d'une pompe à chaleur pour valoriser l'énergie thermique du sous-sol.

### Pour en savoir plus

La géothermie de surface est également appelée "géothermie très basse énergie" ou "géothermie assistée par pompe à chaleur". Elle comprend principalement les installations de pompe à chaleur (PAC) sur eau de nappe souterraine (sur aquifère superficiel) ou sur capteurs enterrés (capteurs horizontaux, sondes géothermiques verticales, échangeurs compacts géothermiques, géostructures énergétiques, etc.).

Les installations de PAC géothermiques couvrent des besoins de chaud (chauffage, eau chaude sanitaire) et de froid / rafraîchissement pour des bâtiments dont la surface varie d'une centaine de mètres carrés à plusieurs dizaines de milliers. Leur mise en œuvre peut être envisagée en neuf comme en rénovation : habitat individuel et collectif, tertiaire (bureaux, établissements de santé et scolaires, maisons de



retraite, bâtiments communaux, hôtellerie, grandes surfaces commerciales), centres aquatiques, secteur agricole (chauffage des serres)...

## Choix du Conseil municipal

Voici ce que le Conseil municipal a décidé pour Saint-Jean de Moirans en séance du 17 octobre :

**Géothermie** : la vallée de l'Isère (en remontant jusqu'au CD 120).

**Solaire thermique, photovoltaïque sur bâtiment, photovoltaïque en ombrières de parking et énergie bois** : l'ensemble du territoire communal en conformité avec les documents d'urbanisme locaux en vigueur.

**Éolien et méthanisation** : aucune zone définie sur la commune.

**Solaire photovoltaïque au sol** : aucune zone définie sur la commune afin de protéger les activités agricoles et maraîchères dans la plaine fertile et de préserver la qualité paysagère du coteau.

**Hydroélectricité** : la rivière Morge et la source Chaloin pourraient être équipées de micro-turbine.

**Chaufferie biomasse associée à un réseau de chaleur** : aucune zone définie mais veille technologique pour des possibilités de micro-centrales.

## La méthanisation

Le processus de méthanisation permet de produire un biogaz à partir de la fermentation de déjections d'animaux d'élevage, de sous-produits et résidus de cultures, de biodéchets, etc. Ce gaz est ensuite utilisé pour produire de l'énergie sous forme de biométhane, d'électricité, de chaleur ou encore de biocarburant pour faire fonctionner des véhicules.

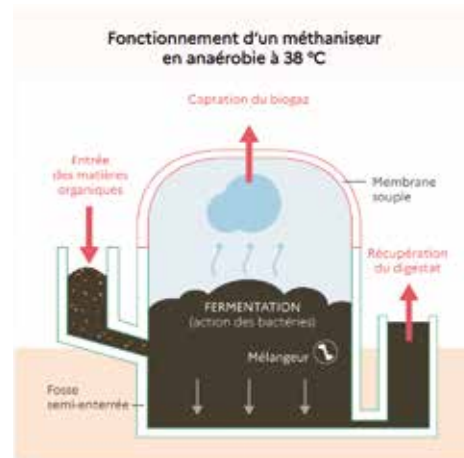
### Pour en savoir plus

La méthanisation est un processus de production de biogaz par fermentation de matière organique en l'absence d'oxygène (anaérobie) et sous l'effet de la chaleur. C'est une source d'énergie non continue et stockable. Le biogaz produit peut être valorisé de nombreuses manières, sur ou hors des exploitations :

- en biométhane injecté dans le réseau après purification
- par cogénération : production simultanée de chaleur et d'électricité
- par production de chaleur seule
- par production de biocarburant bioGNV.

Il existe plusieurs types d'installations :

- ▶ les installations à la ferme, qui représentent 68 % du parc. Elles permettent le traitement des effluents d'élevage, des déchets agricoles voire de biodéchets, ainsi qu'une diversification des activités des exploitations en produisant de l'énergie (électricité ou biométhane)
- ▶ les installations centralisées, qui - en plus de la production énergétique - assurent le traitement des déchets organiques du territoire : biodéchets de la collectivité, déchets agricoles, déchets industriels...
- ▶ les industries agroalimentaires qui traitent leurs propres effluents organiques pour auto-consommer le biogaz produit en chaleur dans leur process industriel
- ▶ les stations d'épuration urbaines qui choisissent la méthanisation pour réduire la charge organique et le volume des boues. Le biogaz produit y est souvent autoconsommé, mais les plus grandes unités optent de plus en plus souvent



pour l'injection du biométhane produit

- ▶ Enfin, certaines collectivités développent un modèle de méthanisation 100% biodéchets des citoyens, sous réserve d'un gisement suffisant.

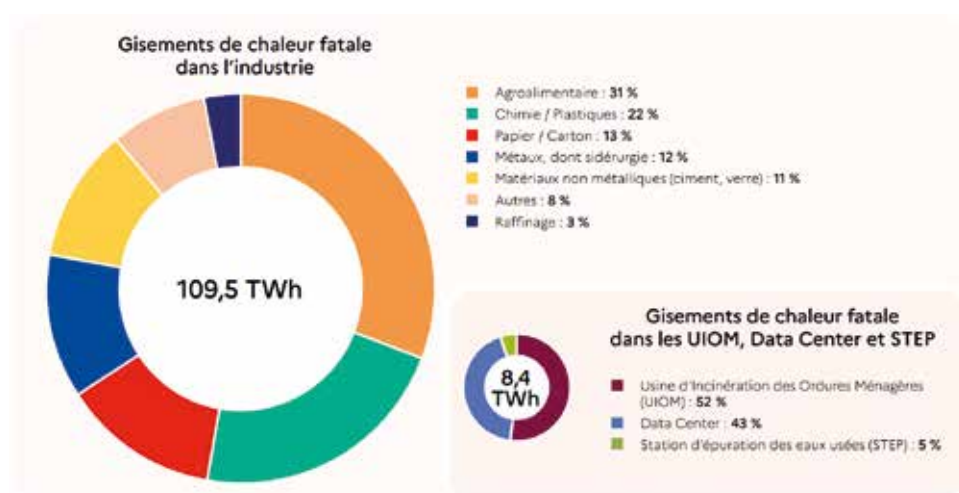
## La récupération de chaleur fatale

La chaleur fatale (également appelée "chaleur de récupération") est la chaleur générée par un procédé dont l'objectif premier n'est pas la production d'énergie, et qui de ce fait n'est pas nécessairement récupérée. C'est en raison de ce caractère inéluctable qu'on parle de "chaleur fatale". Cependant, cette chaleur fatale peut être récupérée et valorisée.

### Pour en savoir plus

Les sources de chaleur fatale sont très diversifiées. Il peut s'agir de chaleur contenue dans les fumées des fours, de celles émanant de matériels en cours de refroidissement... Sont donc concernés :

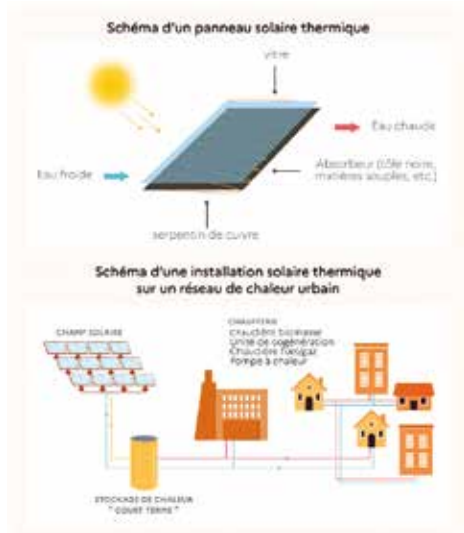
- les sites de production industrielle
- les bâtiments tertiaires d'autant plus émetteurs de chaleur qu'ils en sont fortement consommateurs (comme les hôpitaux)
- les datacenters
- les unités d'incinération et de valorisation énergétique des déchets (sous l'angle de leur partie non renouvelable). La récupération de la chaleur fatale conduit à deux axes de valorisation thermique complémentaires :



- ▶ valorisation interne, pour répondre à des besoins de chaleur propres à l'entreprise ;
- ▶ valorisation externe, pour répondre à des besoins de chaleur de tiers : entreprises voisines ou territoire, via un réseau de chaleur. À défaut d'une valorisation thermique, la chaleur récupérée peut aussi être transformée en froid ou en électricité, également pour un usage interne ou externe. Ainsi, les procédés industriels peuvent être mis en synergie : la chaleur récupérée

sur l'un peut servir à en alimenter un autre. Ils peuvent aussi constituer une source d'approvisionnement en chaleur pour un bassin d'activité industrielle, tertiaire ou résidentiel. Cette perspective est d'autant plus intéressante que l'optimisation énergétique et son rôle crucial dans la lutte contre le réchauffement climatique nécessite une cohérence d'action entre tous les acteurs.

## Panneau solaire thermique



Un panneau solaire thermique permet de convertir le rayonnement du soleil en énergie calorifique. Le fluide caloporteur qui circule à l'intérieur (mélange d'eau et d'antigel) est réchauffé et rejoint ensuite le ballon de stockage pour transférer sa chaleur. Le panneau solaire thermique doit être distingué du panneau photovoltaïque qui permet de produire de l'électricité.

### Pour en savoir plus

Les panneaux solaires thermiques permettent de produire de la chaleur qui peut être valorisée pour différentes applications : la production d'eau chaude sanitaire (ECS), le chauffage de bâtiments, la fourniture de chaleur pour l'industrie

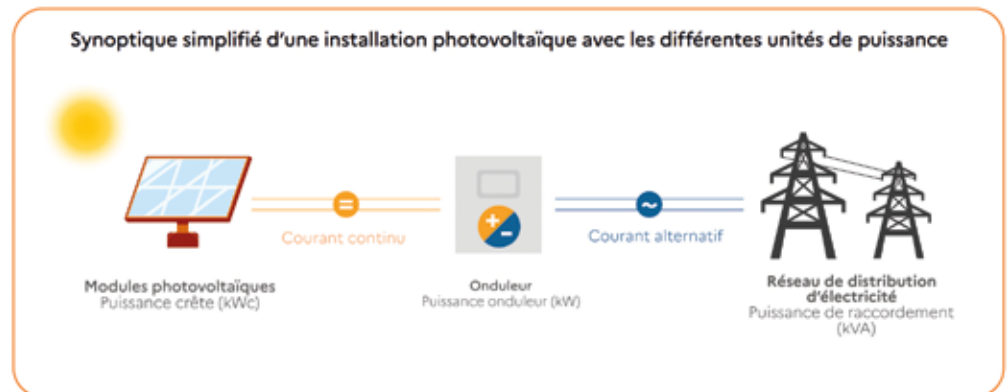
et l'agriculture, l'alimentation de réseaux de chaleur. Les panneaux solaires thermiques sont généralement installés en toiture ou en ombrières sur les bâtiments. Pour des projets de plus grande taille, ils peuvent être placés au sol et constituer un champ solaire. Dans le cas d'une alimentation d'un réseau de chaleur, la chaleur est collectée au travers des capteurs solaires puis transportée par un fluide caloporteur dans un circuit hydraulique, comportant généralement un ou plusieurs ballons de stockage. Cette production thermique permet de diversifier le mix énergétique des réseaux de chaleur et peut être complémentaire d'une production de chaleur par biomasse ou géothermie.

## L'énergie photovoltaïque

Les cellules photovoltaïques intégrées à des panneaux, pouvant être installés sur des bâtiments ou posés au sol, transforment le rayonnement solaire en électricité. L'électricité produite peut être utilisée sur place ou injectée dans le réseau de distribution électrique.

### Pour en savoir plus

La cellule photovoltaïque, élément de base des modules, est composée d'un matériau semi-conducteur photosensible (souvent du silicium) qui possède la propriété de convertir la lumière du soleil en électricité : c'est l'effet photovoltaïque. Chaque cellule ne générant qu'une petite quantité



d'électricité, elles sont assemblées, protégées par différentes couches de matériaux afin de former un module photovoltaïque. Dans une installation photovoltaïque, le

courant continu produit par les modules photovoltaïques est ensuite transformé par un onduleur en courant alternatif afin d'alimenter le réseau public de distribution d'électricité.

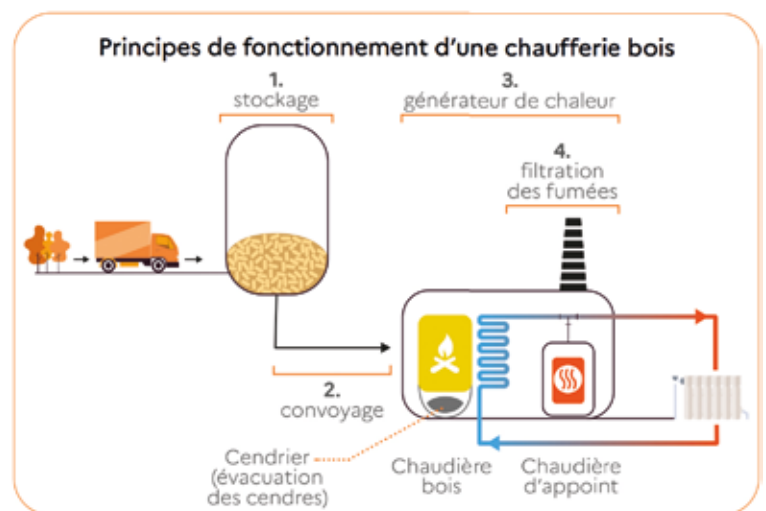
## Le bois énergie

Une chaufferie bois est une installation permettant de produire de la chaleur et/ou de l'électricité (cogénération simultanée de chaleur et d'électricité) à partir d'un combustible bois.

### Pour en savoir plus

Le bois utilisé est généralement un coproduit de l'exploitation de bois valorisé en bois d'œuvre :

- les plaquettes forestières et assimilées (combustibles obtenus par broyage ou déchetage de tout ou partie de végétaux ligneux issus de peuplements forestiers, de plantations ou de haies, n'ayant subi aucune transformation)
- les connexes et sous-produits de l'industrie de première transformation (écorces, sciures, copeaux, plaquettes et broyats)
- les bois en fin de vie et bois déchets (bois d'emballage, ameublement en fin de vie, etc.)
- les granulés bois produits à partir de matières premières sèches et broyées, et issus de matières ligneuses ou de bois usagés.



La chaleur produite permet de répondre aux besoins de chauffage de bâtiments (chaufferie associée ou non à un réseau de chaleur) ou à des process industriels (eau chaude, vapeur, air chaud).



# Enquête

## sur l'usage du parking du Marché aux cerises : un outil au service de la population



Dans un souci d'amélioration de la qualité de vie, Madame le Maire et son équipe ont réalisé une enquête sur l'usage du parking du Marché aux cerises, en collaboration avec la police municipale. L'objectif : mieux comprendre son fonctionnement et recueillir les besoins des usagers.

### Résultats clés

- 1 **Provenance** : la majorité des utilisateurs viennent de la région, soulignant l'importance du parking pour accéder à Saint-Jean
- 2 **Destination** : beaucoup se rendent à des lieux essentiels comme la maison médicale, l'école ou la pharmacie
- 3 **Usage** : les visites combinent activités essentielles et interactions sociales, faisant du parking un point de rencontre
- 4 **Durée** : les utilisateurs stationnent pour des périodes variées, des visites rapides aux séjours prolongés
- 5 **Fréquence** : le parking est régulièrement sollicité, confirmant son rôle vital dans le paysage local

### Vers une meilleure gestion

Malgré son importance, la capacité du parking est insuffisante, surtout lors des jours de marché ou aux heures de rentrée scolaire. Les élus explorent plusieurs pistes pour optimiser la situation : encourager le covoiturage, redessiner le marquage au sol pour maximiser le nombre de places, et envisager le réaménagement du pavillon.

### Conclusion

Le parking du Marché aux cerises est un service public essentiel pour nos concitoyens. Cette enquête est une étape vers une gestion améliorée, adaptée aux besoins des usagers. Madame le Maire et son équipe s'engagent à mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer l'accès et le confort des Saint-Jeannais.



# La nouvelle école Vendémiaire

un projet qui avance

*Lundi 2 septembre, élèves et enseignants de maternelle ont pu prendre possession de leur nouvelle école. Certes, tout n'est pas terminé et certains locaux de maternelle demeureront occupés par des classes d'élémentaire durant la deuxième phase des travaux.*

*Faisons le point ensemble sur les nouveaux équipements ainsi que sur les travaux à venir, en commençant par l'inauguration de cette première tranche.*

La première tranche des travaux de notre nouvelle école a été inaugurée le samedi 21 septembre par Laurence Boutantin, maire de la commune, en présence de Charlène Duquesnay, secrétaire générale adjointe de la Préfecture, Sandrine Nosbé, députée de la 9<sup>e</sup> circonscription, Freddy Rey, conseiller régional, Amélie Girerd, conseillère départementale et Fabienne Blachot-Minassian, maire de Vourey.



Ont assisté également à cette cérémonie Madame Gros-Baltazard, Inspectrice de l'Éducation nationale, des enseignants et des personnels municipaux, que nous remercions vivement de leur présence.

L'État, le Conseil Régional et le Conseil Départemental nous ont soutenus à hauteur de 1 464 300 euros, comme le détaille le tableau ci-dessous.

Mais nous avons souhaité faire de cette matinée d'inauguration une "journée portes ouvertes" pour les habitants

### Des aides bienvenues pour le budget de notre commune

État	850 000 €
Conseil Régional	126 300 €
Conseil Départemental	488 000 €
Total	1 464 300 €



Amélie Girerd, Sandrine Nosbé, Laurence Boutantin, Charlène Duquesnay et Freddy Rey

du village, venus en famille découvrir l'ensemble des constructions, qui ne sont pas visibles depuis l'extérieur. Plus d'une dizaine d'enfants ont ainsi animé la cérémonie sous le regard bienveillant de leurs parents ou de leurs grands-parents, et les sourires de l'assistance.

Les discours d'usage (voir les extraits du discours de Mme le Maire page 22) ont permis de mettre en avant l'importance de l'école laïque de la République et son rôle essentiel dans la société. Mme la Députée a d'ailleurs insisté sur le nom de l'école, "Vendémiaire", premier mois de l'année dans le calendrier révolutionnaire de 1792, dont le premier jour, le 22 septembre 1792 (ou 1<sup>er</sup> Vendémiaire an I) marque le début de la République en France.

Une heure a ensuite été consacrée à la visite des locaux, en présence des enseignantes et Atsem qui nous ont accueillis dans leur classe pour le plus grand plaisir de tous. Visite guidée ou déambulation, au choix !

### DES LOCAUX NEUFS OU RÉAMÉNAGÉS

Quels changements dans cette nouvelle école maternelle (voir plan page 20) ?

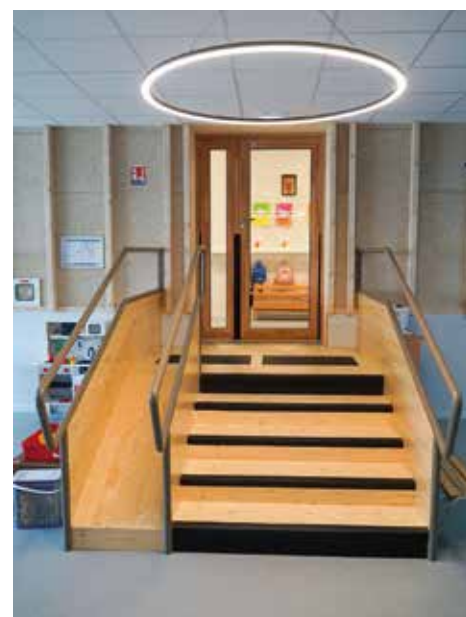
Avant de présenter les bâtiments, il semble important de revenir sur la philosophie du projet : fournir aux enfants de Saint-Jean un espace rénové, accueillant, répondant aux nouveaux critères écologiques. Le tout pour qu'ils s'y sentent bien, pour leur donner envie d'apprendre, ce qui est sans doute une des missions les plus importantes de l'école maternelle, comme l'a rappelé Madame le Maire dans son discours d'inauguration.

Tout d'abord, deux nouvelles salles pour

les élèves de petite section dans un bâtiment flambant neuf en ossature bois, chacune joutée d'une salle de sieste spécialement conçue pour être sombre et calme et ainsi faciliter le repos des enfants. Ce bâtiment neuf offre un accès direct sur la cantine à toutes les classes de maternelle, incluant un toboggan ! Ceci permettra aux élèves, à terme, de passer de leur classe à l'espace restauration sans devoir s'habiller ni risquer de se mouiller l'hiver, lorsque les conditions climatiques sont difficiles.

Ensuite, une cour de récréation dédiée aux élèves de maternelle agrandie et végétalisée avec un préau de grande taille donnant sur la future salle de motricité, et permettant d'accueillir des jeux et activités sportives. Ne reste plus qu'à personnaliser cette cour : jeux pour enfants, marquages au sol...

Passage de la maternelle à la cantine... en toboggan !



Le restaurant scolaire a été entièrement réaménagé : self pour les élémentaires afin de favoriser l'autonomie et apprendre à lutter contre le gaspillage. Les élèves de maternelle seront quant à eux toujours servis à table. Plusieurs salles sont aménagées pour accueillir les deux services dans les meilleures conditions possibles. Notons que malgré une légère baisse des effectifs de l'école, le nombre de repas servis ne cesse d'augmenter, d'où l'importance d'avoir agrandi l'espace restauration. Ce nouvel espace de restauration servira cette année de salle de classe et d'espace périscolaire, la cantine restant au centre socioculturel, dans la salle Emma Ginot.

Un accès spécifique dédié aux élèves de maternelle sera mis en place à la fin de la deuxième phase des travaux, qui donnera sur la nouvelle entrée des bâtiments.

L'ensemble de ces modifications et constructions, que vous pouvez visualiser sur le plan ci-contre, permettra une circulation plus facile et plus sécurisée des parents et des élèves, ainsi que de meilleures conditions de travail.

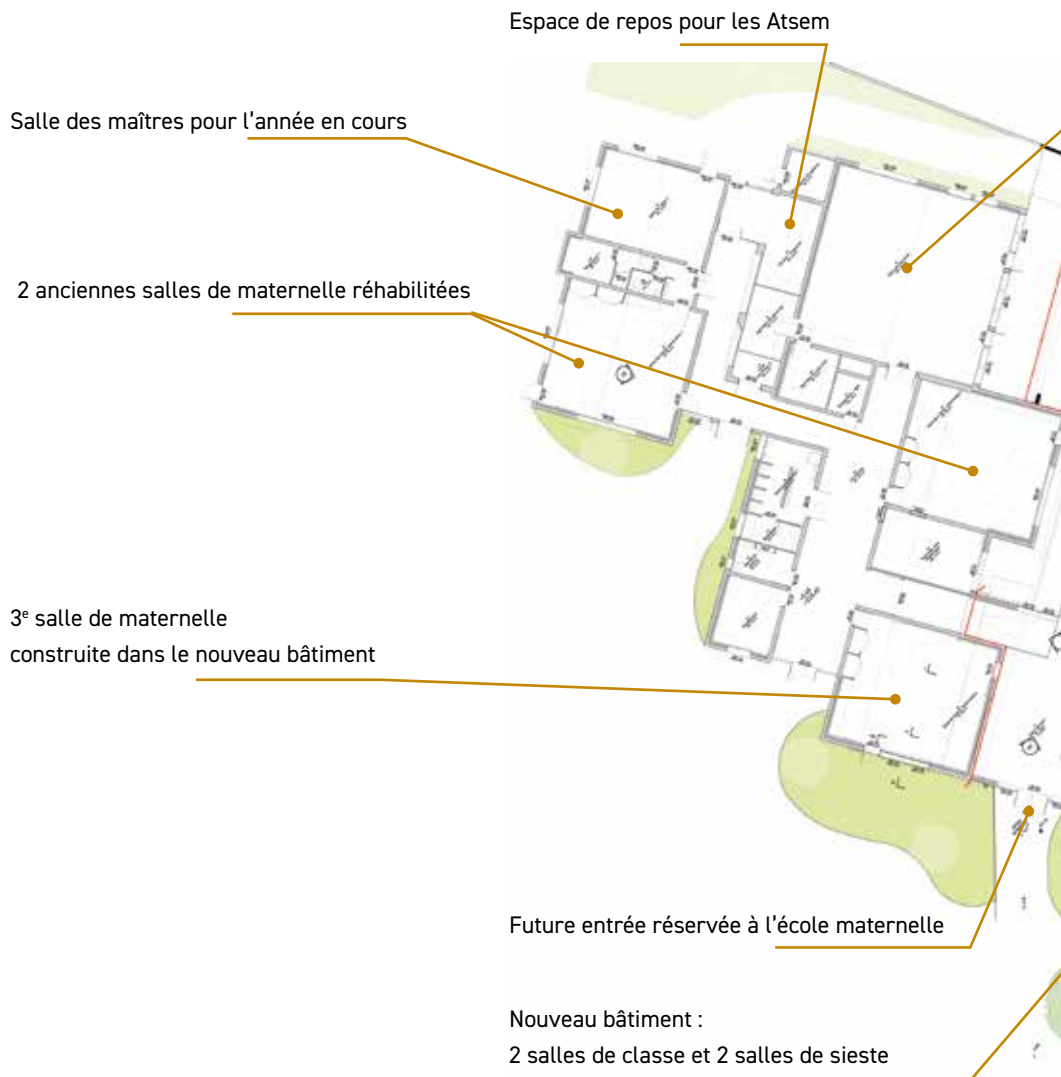
Si vous n'avez pas pu assister à cette inauguration, et donc visiter les nouveaux locaux, pas de panique ! Une visite virtuelle, réalisée par Patrice Besnier, conseiller délégué en charge de l'animation, sera bientôt disponible sur le site Internet de la commune, vous permettant de visualiser l'ensemble des bâtiments et locaux évoqués dans cet article.

#### PRÉSENTATION DES 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> PHASES DES TRAVAUX

Ces deux phases concernent l'ensemble de l'école élémentaire : bâtiments et cours de récréation. Un travail préalable a été réalisé au mois de septembre.

En premier lieu le désamiantage du "bâtiment de 1985" (essentiellement sous les sols souples, c'est-à-dire les dalles en plastique). Ceci a été fait en respectant toutes les conditions de sécurité : bâtiment isolé, air filtré, port de combinaisons pour les ouvriers et mesures régulières pour vérifier l'absence de particules d'amiante dans l'air ambiant, à l'extérieur du bâtiment. Toutes les mesures sont de ce fait bien entendu revenues négatives.

Ensuite, la dépose du toit du bâtiment de 2012, qui doit être réhaussé d'un étage. En effet, celui-ci n'avait pas été conçu pour recevoir un étage supplémentaire et



doit être consolidé. Une structure en bois sera ainsi posée par-dessus et ancrée directement au sol. À terme, ce bâtiment comptera trois salles de périscolaire au rez-de-chaussée, et trois salles de classe à l'étage, reliées avec le nouveau bâtiment qui sera construit à la place de celui de 1985. Une fois ces préparatifs réalisés, le gros du travail de la deuxième phase pourra commencer :

- ▶ démolition partielle et réhabilitation du bâtiment de 1985, avec construction d'un étage en ossature bois comportant trois classes
- ▶ pose de la structure bois sur le bâtiment de 2012 et aménagement des salles
- ▶ réhabilitation des classes situées dans le grand bâtiment donnant sur la place, qui date de 1900 (même s'il a été réhabilité depuis !) afin de mettre les salles aux normes de sécurité
- ▶ construction d'une entrée spécifique pour l'école élémentaire, à la place de l'entrée actuelle des enseignants.

L'ensemble de ces travaux devrait prendre la totalité de l'année scolaire 2024-2025 et, si tout se passe bien, les élèves et enseignants prendront possession de leurs nouveaux locaux à la rentrée 2025. Aucun calendrier exact des travaux n'est disponible à l'heure actuelle, et nous restons à la merci d'aléas : aléas climatiques, pluies, grand froid, fortes chaleurs ou aléas économiques, dépôt de bilan d'une entreprise, comme nous en avons connu pour la maison médicale. Le comité de suivi sera bien entendu tenu au courant de l'évolution des travaux comme c'est déjà le cas depuis le lancement du projet, afin de vous informer si nécessaire. Espérons que tout ira pour le mieux !

Une troisième phase restera alors à mener à bien : enlèvement des structures modulaires ayant accueilli nos élèves durant deux années scolaires, agrandissement et végétalisation des cours de récréation de l'école élémentaire.

Encore de beaux espaces à découvrir lors d'inaugurations à venir !

Salle de motricité, occupée par une classe de CP durant la 2<sup>e</sup> phase des travaux

Nouveau préau devant la salle de motricité

Nouvelle cour de maternelle végétalisée



Les deux nouvelles classes de "petite section"



Une salle de sieste, toutes les appliques éclairées, rideau tiré, prête à l'usage !



Préau, cour et nouveau bâtiment, depuis la salle de motricité. Un vaste espace entièrement dédié aux élèves de maternelle.



La cour de maternelle et le préau

## Discours inaugural de Laurence Boutantin

*Ouvrir une école, c'est fermer une prison*", écrivait Victor Hugo à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, à une époque où l'idée d'une école gratuite et obligatoire rencontrait encore de fortes oppositions dans les milieux conservateurs.

Aujourd'hui, fort heureusement, nous n'en sommes plus là. L'école continue à jouer un rôle essentiel dans notre pacte social, dans ce qui permet de *"faire société"*. L'école, c'est l'instruction, bien sûr, mais aussi l'apprentissage de la vie en groupe, du respect de l'autre, des différences. Bref, l'école, c'est la socialisation. C'est aussi l'apprentissage de la réflexion, et surtout de la langue, outil incontournable de toute pensée, de toute communication.

Tous ces apprentissages commencent en maternelle, dès 3 ans. Et ce depuis les lois "Ferry" de 1881. Une première en Europe, qui a fait de la France un pays pionnier, qui le reste encore aujourd'hui.

L'école maternelle joue en fait un rôle beaucoup plus important : celui de donner envie d'apprendre. L'école maternelle, c'est l'apprentissage par le jeu, le droit de se tromper surtout, sans compétition. Car on ne peut pas apprendre sans erreur, et avoir le droit de se tromper, cela s'apprend.

C'est à l'école maternelle aussi que les enfants issus de familles maîtrisant mal le français, peuvent acquérir le vocabulaire, la syntaxe qui leur permettra, ensuite, de réussir. Grâce au travail des enseignants, qui ne sont pas là juste pour faire de la garderie, comme un ancien président s'était plu à le dire. La France est ainsi le pays d'Europe où la scolarisation obligatoire commence le plus tôt, afin d'essayer d'atteindre ce grand principe qu'est l'égalité des chances, même si nous en sommes malheureusement encore loin...

Cette nouvelle école maternelle a été pensée dans le respect total du cahier des charges mis en place par l'Éducation Nationale. Superficie des salles, accessibilité, cour de récréation... tout a été pensé, voulu pour donner envie d'apprendre. Pour créer un cadre scolaire bien sûr, mais aussi un cadre de vie. Car l'école, c'est la vie.

Oh ! Bien sûr, tout n'est pas parfait ! Des ajustements, ajouts, seront nécessaires dans les années à venir ; des dysfonctionnements, apparaissent déjà, pointés par la pratique quotidienne de la classe. Tout

cela sera discuté, travaillé, amélioré, en collaboration avec l'équipe enseignante et les Atsem, notamment lors du comité de suivi mis en place dès le début des travaux.

Mais d'ores et déjà, avec ses volumes intérieurs et extérieurs plus grands, sa circulation repensée, l'usage du bois, ossature et bardage, pour améliorer le confort thermique, gageons que cette nouvelle école donnera envie aux plus petits, leur fera aimer les temps scolaires et périscolaires, et qu'ils entameront ainsi leur long parcours au sein de l'éducation nationale le plus sereinement possible.

Ce projet est le résultat d'un jury de concours remporté en 2020 par le cabinet d'architectes Nama, représenté par M. Misse, accompagné par M. Bichari, coordonnateur des travaux, de la société Sinequanon. Je tiens à les remercier très sincèrement pour leur présence régulière sur le chantier, leur disponibilité, leur écoute et la prise en compte des changements de dernière minute. (...)

Un projet tel que celui-ci, avec ses trois phases de travaux – les locaux maternelles, les locaux élémentaires et enfin les cours de récréation de l'élémentaire, ne saurait être porté en totalité par la commune. Il n'aurait donc pu se faire sans le soutien financier de nos partenaires, que je souhaite remercier pour leur confiance et l'aide apportée :

L'État a soutenu notre projet à hauteur de 850 000 euros. Nous avons bénéficié d'une subvention de 126 300 € du Conseil Régional et de 488 000 € du Conseil départemental ; soit un montant total de subventions de 1 464 300 €.

Je remercie également toutes les entreprises qui ont œuvré sur cette première phase de travaux et qui poursuivront leur travail sur la deuxième en cours de réalisation.

Des travaux occasionnent toujours quelques nuisances et des changements dans le fonctionnement habituel d'une structure. Je remercie l'équipe enseignante, qui s'est adaptée à ses nouvelles conditions de fonctionnement, et qui a été au fil de cette année, professeur avant tout, mais aussi déménageur, puis agenceur de ses nouveaux espaces de travail.

Je remercie aussi les parents d'élèves

pour leur compréhension et leur adaptation au changement, notamment ceux liés aux accès à l'école. Je les remercie aussi pour leurs petits mots de satisfaction de ces nouveaux locaux.

Je remercie aussi nos petits élèves qui ont su prendre *"leurs marques"* dans leurs nouvelles salles de classes, soit temporaires soit définitives. Ils ont une capacité d'adaptation étonnante, que je souhaite souligner !

Pour terminer, je souhaite particulièrement remercier les agents municipaux, qui ont fait et font au quotidien un travail remarquable, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie pour répondre au mieux et au plus vite à toutes les demandes, et faire en sorte que la sécurité soit toujours, et en premier lieu, assurée. Ils ont eu à cœur de faciliter le travail de toute la communauté éducative (...). Ma reconnaissance va donc aux services techniques, avec à leur tête M. Mahanan, au service animation – Merci Mme Dalle et M. Reuschel, aux Atsem – Irène, Marcelle, Nadine et Sarah, au personnel d'entretien avec comme chef d'orchestre Mme Crétonin, qui a toujours veillé à ce que les locaux soient propres, malgré les travaux, au personnel périscolaire, à la police municipale en la personne de son responsable M. Bouhazama, aux services administratifs – Mmes Doddo et Vélanda, au service informatique – Merci M. Laussine, et à M. Dufeu, notre DGS qui nous a quittés pour d'autres fonctions il y a quelques semaines, mais qui a œuvré au quotidien pour que cette première phase de travaux se passe au mieux. C'est maintenant M. Martin, notre nouveau DGS qui va prendre la relève. (...)

Et puis il y a les élus qui ont plus spécifiquement porté ce projet, initié lors du précédent mandat ; même si beaucoup s'y sont investis -. Merci donc à Patricia Rouveyre, Michel Paquier, adjoints à l'éducation et Abdelaziz Boukersi, adjoint aux travaux.

Cette liste, un peu longue, montre à quel point un projet comme celui-ci mobilise nombre de partenaires, d'interlocuteurs et d'intervenants différents, qui œuvrent tous cependant pour le même objectif, l'achèvement des travaux et la concrétisation.

Merci à vous tous !



## À votre rencontre !

**N**ous avons renoué cet été avec nos rencontres dans les quartiers ; l'occasion d'échanger avec les riverains sur leur quotidien, les points positifs et les problématiques rencontrées tout en se promenant ! Plusieurs réunions ont été organisées : centre village (15 mars), quartiers des Eymins et Lesdiguières (17 mai), quartier des Cordeliers (24 mai), quartiers du Delard et des Nugues (31 mai), quartier Monteuil (7 juin) et quartier Patinière (8 juin). À cette occasion, et en fonction des observations faites, des comptes-rendus ont été rédigés, que vous trouverez dans

les pages suivantes. Certaines demandes ont déjà trouvé des réponses (marquages au sol, fauchage, nettoyage des points d'apport volontaire) ; d'autres sont en cours (éclairage notamment) ; et les derniers nécessitent un budget plus conséquent ; ceux-ci seront inscrits au budget de 2025. Nous vous rappelons que des comités de quartiers ont été mis en place, qui pourraient tout naturellement être partie prenante de ces rencontres. N'hésitez donc pas à vous faire connaître !

**15 MARS 2024**

### **CENTRE VILLAGE**

*Une douzaine d'habitants ont participé à cette déambulation dans le centre village.*

► Difficultés à stationner dans le centre village car pas de places réservées aux habitants de la commune.

*Pas possible de réserver des places pour les habitants sur l'espace public.*

► Place "arrêt minute" nouvellement créée rue E. Murge qui supprime une place de stationnement.

*Créée à la demande des riverains de la rue E. Murge pour les riverains de la rue, et pour permettre de déposer ses courses*



avant d'aller se garer plus loin.

*L'arrêt minute va être modifié : arrêt minute (15 mn) de 7h à 17h, et ensuite possibilité de se garer plus longtemps, notamment sur la durée du week-end.*

▶ Des places de stationnement supprimées au parking du Morel ainsi que pour la pose des points d'apport volontaires rue du 8 mai 45.

*Le comité de quartier a validé le projet de Points d'Apport Volontaire enterrés derrière l'arrêt de bus près du cimetière (projet qui sera budgété en 2025). Il va cependant être demandé au Pays Voironnais s'il est possible de déménager les PAV existants sur leur futur lieu d'implantation pour libérer les 2 places de stationnement occupées Malheureusement, cela n'a pas été possible en raison de travaux qui auraient dû être faits de manière provisoire, mais avec un coût financier important.*

▶ Parking du marché aux cerises saturé, même en journée

*Observations des allers et venues et covoiturage organisé sur le parking de la plateforme sportive enquête réalisée début juillet (dont le compte-rendu figure dans ce petit journal page 17).*

▶ Parking de la plateforme sportive trop éloigné des habitations

et non sécurisé.

*Sécurité par vidéo protection et à nouveau éclairage le soir.*

▶ Suppression des places devant la crèche et devant la MPT.

*Les places ont été rendues au stationnement début octobre puisque le plan vigipirate n'est plus obligatoire. Envisager un autre statut de certaines places devant la crèche.*

▶ Manque de concertation des riverains sur les projets d'aménagement du centre village (Cf. Projet ARTER).

*Des ateliers seront prévus à l'automne pour échanger avec les habitants sur certains aménagements.*

▶ Ajout de nouvelles problématiques de stationnement avec la construction de logements dans le tènement de Madame Verney.

*Pas de projet de logements, mais d'équipement public (projet à plus long terme).*

▶ Certaines familles ont deux ou trois voitures, ce qui pose de réels problèmes pour stationner.

▶ Garages utilisés comme pièce supplémentaire de la maison ou lieu de stockage, mais ne servent pas à garer la voiture !

17 MAI 2024

## QUARTIER DES EYMINS

*Une vingtaine d'habitants rencontrés. Déambulation dans le quartier avec différents points évoqués selon les secteurs*

▶ Croix des Eymins : elle penche de plus en plus ; il serait donc souhaitable de la redresser pour qu'elle ne tombe pas et pour des raisons de sécurité

*Les services techniques vont voir ce qui peut être fait. Des conseils vont également être demandés au Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, qui est expert en patrimoine*

▶ Manque de trottoir pour rejoindre la départementale : sécurité des usagers voulant rejoindre l'arrêt de bus par exemple

*L'aménageur du lotissement s'est engagé à faire un trottoir (inscrit dans le permis d'aménager) lorsque tous les logements seraient construits : la commune va le relancer pour faire un tracé provisoire puisque les logements sociaux ne sont toujours pas faits*

▶ Difficultés à s'insérer sur la route départementale en venant du chemin des Eymins en raison d'un manque de visibilité (nécessité de s'avancer sur la chaussée pour bien voir la circulation)

*La pose d'un miroir avait été étudiée mais n'est pas satisfaisante. Réflexion à avoir sur le positionnement du marquage au sol*

▶ Marquages au sol : certains marquages ne sont plus très visibles et ne sont pas suffisamment longs (certains automobilistes ne les respectent donc pas)

*Les marquages seront refaits (lors de la prochaine campagne) ; le responsable de la police municipale va étudier la possibilité d'aménagement pour que les automobilistes "ne coupent pas" la chaussée*

▶ Sécurité le long de la Route départementale : il est difficile de circuler à pied le long de la RD car il n'y a pas d'espace sécurisé où se réfugier lors des croisements avec les voitures



*Une rencontre avec les habitants avait été faite en 2023 pour envisager la création d'un trottoir partant de la Colombinière et rejoignant le centre village : après les études obligatoires, celui-ci sera fait au premier trimestre 2025 avec deux traversées de chaussée pour rejoindre le lotissement et l'arrêt de bus*

▶ Vitesse à l'entrée des Eymins (venant de Moirans)

*L'étude ARTER a pris en compte cette problématique et a proposé des solutions : marquer l'entrée de village ; faire un alternat pour réduire la vitesse des véhicules. Cette phase de travaux sera étudiée dans le cadre de la préparation budgétaire 2025.*

▶ Les habitants font part de leur satisfaction de ne plus être inondés lors des fortes pluies (bas du chemin des Eymins) ; les travaux qui ont été faits sont très efficaces.



24 MAI 2024

## QUARTIER DES CORDELIERS

Trois habitantes rencontrées. Déambulation dans le quartier avec différents points évoqués selon les secteurs.

► Problématique des poubelles : certaines personnes ne respectent pas les consignes de tri et se servent des emplacements de poubelles comme d'une déchèterie (meubles, antenne parabolique, gros cartons...). Ces emplacements de PAV deviennent des dépôts sauvages. Certaines personnes déposent leur poubelle (soit dans les bacs, soit à côté) en passant, mais ce ne sont pas des habitants des Cordeliers.

Le service déchets du Pays Voironnais est systématiquement alerté lorsque les poubelles débordent et généralement est assez réactif pour venir nettoyer. Par contre, il ne ramasse pas les déchets qui n'ont pas à être déposés à cet endroit. La police municipale va porter plainte en gendarmerie, et les services techniques municipaux vont porter tous ces débris en déchèterie (service gratuit puisque dépôt de plainte).

► Vitesse des véhicules dans le lotissement : des enfants jouent au font du vélo dans le lotissement et ne sont donc pas en sécurité.

Voir avec la police municipale et la SDH ce qu'il est possible de faire pour limiter la vitesse

► Les arbustes ne sont pas taillés et empiètent sur la chaussée  
C'est à la SDH d'entretenir les espaces communs

► Les bancs dans les espaces verts ne sont pas entretenus et les locataires ne peuvent donc pas les utiliser

► Les parties communes des immeubles et les espaces verts ne sont pas nettoyés régulièrement, alors qu'une personne doit passer chaque jour, à raison de deux heures d'intervention

► Prolifération de chats errants

Une convention avec une association de capture de chats a été signée par la commune : deux campagnes ont déjà été menées sur le quartier (cf article page 5)

► Chemin piéton : il est fermé et ne peut donc être utilisé. Pourtant, c'est un passage qui pourrait être intéressant (raccourci) pour les piétons plutôt que de faire le tour complet du lotissement pour rejoindre Moirans

Une réflexion avait déjà été engagée il y a plusieurs années avec le propriétaire, qui n'avait pas abouti. Une nouvelle rencontre va être sollicitée pour voir dans quelles mesures ce chemin pourrait être utilisé par les piétons uniquement



► Trajet du bus du Pays Voironnais : il s'arrête à la plateforme sportive : il serait bien qu'il desserve le quartier et aille jusqu'à la gare de Moirans parce que beaucoup de personnes des Cordeliers sont obligées de prendre leur voiture pour s'y rendre.

Le Pays Voironnais renouvelle son contrat en 2025, et plusieurs scénarii d'allongement de lignes sont étudiés. Ils sont cependant très nombreux et ne pourront pas tous être pris en compte. Les élus (maire et adjointe) participent à toutes les réunions à ce sujet et ont fait remonter à plusieurs reprises cette nécessité d'allonger le circuit jusqu'à la gare de Moirans. La demande a été prise en compte, comme celles des autres communes. Il a cependant été précisé que la ligne qui va jusqu'à la plateforme sportive et qui dessert le centre village était expérimentale. Elle a été sauvegardée grâce à la mobilisation des élus mais la fréquentation est en-dessous du seuil fixé

► Éclairage Voie verte : les collégiens et lycéens qui empruntent ce chemin sont dans le noir car l'éclairage n'est pas satisfaisant et ne s'allume pas suffisamment longtemps ou sur une distance plus longue

Les services techniques vont être sollicités pour voir ce qui peut être fait.

Madame le Maire va informer la SDH des observations des habitants et va demander une rencontre sur place pour lister toutes les problématiques remontées et envisager les interventions qui doivent être faites avec le référent de quartier

31 MAI 2024

## QUARTIER DU DELARD ET DES NUGUES

Quelques habitants rencontrés. Déambulation dans le quartier avec différents points évoqués selon les secteurs

► Arrachage d'arbres : il est dommage que des arbres arrachés ne soient pas replantés pour favoriser la biodiversité et faire des îlots de fraîcheur

La commune n'a pas arraché d'arbres. Une mini-forêt va être plantée et aménagée derrière le gymnase (début 2025)

► Fauchage : l'entreprise qui fauche les bords des chemins ne va pas assez près des limites des propriétés, ce qui oblige les riverains à nettoyer eux-mêmes



*Il va être demandé à l'entreprise de s'approcher le plus possible des limites des propriétés, étant entendu qu'elle ne peut pas se "coller" aux murs ou grillages pour ne pas les abîmer*

▶ Lavoie devant le centre socioculturel (même s'il ne fait pas partie du quartier) : il est dommage que des galets de chlore soient mis pour nettoyer le bassin et clarifier l'eau. C'est anti-écologique. Voir avec les services techniques si une autre solution peut être trouvée.

7 JUIN 2024

## QUARTIER MONTEUIL LA MANCHE

*Quatre habitants rencontrés, tous résidents du lotissement Haut de Saint-jean*

▶ Le chemin de Coublevie est étroit, des souches en bord de route invisibles sont susceptibles d'entraîner des accidents, des haies de feuillus sont trop élevées et entraînent des problèmes de visibilité pour les automobilistes et une partie de la route n'est pas goudronnée en face de l'entrée du chemin Georges Douvrié suite à l'implantation d'une entreprise

*Le chemin de Coublevie est une voie de circulation située sur la commune de Coublevie.*

*Lors de cette rencontre il a été proposé d'envoyer à la mairie de celle-ci un mail suggérant une rencontre sur site d'élus des deux communes en présence des résidents et du Pays Voironnais (pour la zone économique du Roulet) afin d'apporter des réponses techniques.*

*Depuis, cela a été fait et la réunion sur site est prévue en décembre.*

▶ Éclairage vers le moulin : il manque un éclairage vers le chemin qui mène dans le lotissement, qui est beaucoup emprunté par les collégiens.

*Réponse du TE38 : un éclairage va pouvoir être installé sur un des poteaux.*



▶ Chemin du Chouri : le piquet et l'écriteau sont situés au milieu du chemin, invisibles du bord de la route, l'écriteau est enlevé et à remettre.

*Il est proposé de le déplacer et de le mettre plus haut au croisement du chemin de Coublevie et du chemin du Chouri pour une meilleure visibilité. Les services techniques vont être sollicités.*

8 JUIN 2024

## QUARTIER PATINIÈRE

*Quelques habitants rencontrés.*

▶ Nouveaux points d'apport volontaire : habitants satisfaits de cette démarche, notamment les locataires des appartements. Le tri est bien fait, pas de dépôt sauvage aux abords ; les riverains respectent cet espace.

▶ Travaux d'assainissement : sont satisfaisants, pas de gêne occasionnée car une bonne information a été faite par l'entreprise, relayée par la commune sur les coupures d'eau et les déviations mises en place. Cela permet d'anticiper et ne gêne pas trop les habitudes des riverains

▶ Éclairage du skate park : il reste allumé la nuit, notamment l'été ; il y a donc des utilisateurs qui restent très tard.

*Voir pour éteindre à partir d'une certaine heure.*



# Les Saint-Jeannais aux Jeux Olympiques et Paralympiques



## Isabelle,

première course à pied aux JO !

*Isabelle Fourmond a participé aux Jeux Olympiques, en courant le 10km du marathon pour tous. Elle nous raconte :*

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques, un marathon pour tous a été organisé la veille de la clôture des Jeux. Ce marathon était ouvert à 40 048 personnes, une moitié pour le marathon, l'autre pour le 10km. Quant à moi, c'était

la première fois aussi que je participais à une course. Les JO à Paris, j'en ai toujours rêvé et voilà que mon rêve se réalise : quel cadeau pour mes 60 ans ! Inscrite sur le site Paris 2024, j'ai participé à plusieurs événements dans le cadre de l'organisation des Jeux qui m'ont permis de prétendre à un dossard pour le marathon pour tous, et le 5 juin je reçois un mail : "félicitations, Isabelle, tu as été sélectionnée pour courir le 10km du marathon pour tous le 10 août à Paris". L'effet de surprise passé, je valide mon inscription sur le site. Puis, n'ayant jamais couru, nous sommes allés acheter une tenue de running et des baskets. Me voilà partie pour m'entraîner trois fois par semaine durant les huit semaines qui me séparaient de l'événement.

Le 10 août, le grand jour : en route avec ma compagne et mes amies qui me supportaient pour la capitale. Un aller-retour à Paris en voiture les 10 et 11 août et la course à 1h du matin. Première étape, le retrait de mon dossard au pied de la tour Eiffel en suivant un parcours très bien organisé. Le temps de me restaurer et de

profiter de l'ambiance à l'Hôtel de ville, il est minuit et je rejoins mon SAS n°8, pour un départ à 0h45. Et voilà, c'est parti : passage devant l'Hôtel de ville illuminé, puis le Grand Palais, le Louvre, Les Tuileries, la Concorde, la traversée du Pont de l'Alma, pour finir aux Invalides et recevoir ma médaille. C'était magique ! De la joie, du bonheur. Nous sommes 20024 à nous retrouver pour courir et plus encore qui nous encouragent, dans une ambiance fabuleuse, musique et illuminations sur tout le parcours. Il m'aura fallu du temps pour sortir de cette euphorie. Je me suis lancé un défi personnel et j'ai été très heureuse de le réussir, 10km en 1h15'48 et classée 14531<sup>e</sup>/20024.

Je suis fière que mon pays ait organisé de si beaux Jeux Olympiques. Cette sélection pour le Marathon pour tous a été une belle opportunité. Je suis ravie de partager ma médaille avec mon village dans lequel je réside depuis trois ans maintenant. Et si c'était à refaire, je le ferai avec beaucoup de bonheur, car c'est et ça restera un des plus beaux souvenirs de ma vie.



**Damien,** membre de l'équipe de France de volley assis

*Joueur du Pays Voironnais Volleyball, Damien Roget a accepté de revenir sur cette participation.*

### Parlez-nous de votre sport ?

Mon sport est splendide, c'est le sport co-pa-ra le plus médiatisé au monde. Il demande de la rapidité, des réflexes et de l'explosivité au niveau individuel. Il reste extrême dans le collectif, tout se fait en équipe.

### Quel est votre parcours ?

Ma pathologie s'est déclarée à 12 ans.

J'ai fait six ans de rééducation, découvert le métier d'orthoptiste que je pratique aujourd'hui encore en libéral. À l'âge de 27 ans, j'ai voulu reprendre le sport en handisport. J'ai découvert le volley assis deux ans plus tard lors de la Journée de la relève organisée par le CPSF.

### Quand avez-vous intégré l'Équipe de France ?

J'ai intégré l'Équipe de France en juin 2019 lors d'un stage organisé à Poitiers, j'ai connu ma première sélection deux ans plus tard lors de la Bronze Nation League organisée à Lyon.

### Quelles sont vos points forts ?

Je pense que ma taille joue. Sinon, dans le jeu pur, ce serait mon attaque. Autrement il faudrait demander à mes coaches !

### Était-ce votre première participation aux JO ?

C'était en effet la première fois que je participais aux Jeux Paralympiques.

### Pouvez-vous nous raconter

### votre séjour ?

Mon séjour parisien s'est limité au Village et au gymnase. J'ai également pu profiter de mes proches au Club France. Nous avons tout à disposition pour ne penser qu'à la performance. C'était génial avec des volontaires aux petits soins.

### Comment était l'ambiance ?

L'ambiance au village était conviviale et extrêmement bienveillante. À l'Arena, c'était une ambiance de dingue, j'ai adoré cet échange avec le public.

### Quels sont vos projets, sur le plan international et national ?

Cela reste encore de l'ordre du privé, je n'ai pas encore pris toutes mes décisions. Quatre ans c'est long, et rien ne se fait seul...

### Si vous pouviez résumer votre participation à Paris 2024 en un seul mot ?

Famille

### À vous le mot de la fin :

Venez essayer !!!



# Donner son souffle pour ceux qui en manquent !

*Samedi 28 septembre dernier, de 10 h à 19 heures, avait lieu la 17<sup>e</sup> édition des Virades saint-jeannaises.*

**17** ans – même 18 si l'on compte l'année Covid – que nos virades existent. Les premières années, la course de l'espoir se déroulait sur la place devant la mairie ; les platanes jalonnant le parcours. Pour allonger la distance du "tour", la cour de l'école élémentaire fut intégrée au parcours ! Il n'y avait pas d'autres activités.

Puis au fil du temps, nos Virades se sont développées pour devenir ce qu'elles sont aujourd'hui : un événement incontournable de notre commune, qui attire chaque année des visiteurs de Saint-Jean, certes, mais de beaucoup d'autres communes. C'est un événement solidaire, mais aussi festif avec sa buvette, ses concerts, ses danses, ses nombreuses activités, dont certaines sont renouvelées à chaque nouvelle édition.

Plusieurs animations étaient proposées cette année, pour répondre aux attentes et aux goûts de chacun : jeux gonflables, bowling, fakir, pêche à la ligne, maquillage, viser bien, défi Mario Kart ; l'as du souffle et le chrono ski ; Et bien sûr des activités sportives : la marche de l'espoir de cinq

km pour découvrir notre village, la course de l'Espoir, les fléchettes et le tir à l'arc.

Malgré un temps plutôt maussade en matinée, et des éclaircies l'après-midi, la solidarité a cependant encore été au rendez-vous. Beaucoup de personnes, des familles, des amis, ont participé, notamment pour "donner du souffle à ceux qui en manquent" en courant ou marchant le long de la piste d'athlétisme. Ce n'est pas moins de 980 kilomètres qui ont été ainsi parcourus !

La distance parcourue est convertie en euros grâce au soutien fidèle de nos spon-

sors – ils ne sont pas moins d'une dizaine – et la somme a été remise officiellement à l'association Vaincre la mucoviscidose le 4 novembre.

Cette année, nos Virades ont été une nouvelle fois réussies grâce à la contribution de tous : bénévoles, écoles, service animation de la commune avec à sa tête Ludovic, services techniques, élus, qui ont organisé cet événement devenu incontournable ; et surtout participants ! Nous pouvons collectivement être fiers !

Mais cette année, nous pouvons être encore plus fiers ! En effet, notre commune



s'est vu remettre le label "Village ambassadeur du don d'organe", qui est attribuée aux collectivités qui œuvrent pour mieux faire connaître ce protocole de don. Car sauver des vies, soigner des malades, c'est avoir parfois recours à la greffe.

Mais surtout, nous tenons à nouveau à vous dire MERCI pour votre engagement ! Et à l'année prochaine pour de nouvelles Virades !



### Le mot de Stéphane Devoret

Représentant de l'association Vaincre La Mucoviscidose au sein du collectif Greffe+.

**"Si Saint-Jean de Moirans s'est vu attribuer le label Ambassadeur du don d'organes, c'est aussi en raison de votre engagement aux côtés de Vaincre la Mucoviscidose, qui elle-même fait partie du collectif Greffe+. Mais ce n'est pas le collectif qui choisit les communes, mais bel et bien les communes qui décident, ou non, de s'engager à nos côtés dans cette cause"!**

## Saint-Jean devient Village ambassadeur du don d'organes



Le label "Village ambassadeur du don d'organes" est une initiative lancée par le collectif Greffes+ en janvier 2023. Ce projet est soutenu par l'AMF – Association des maires de France, le ministère de la santé via l'ABM – Agence de la biomédecine, l'Académie de médecine via sa fondation, l'ensemble du corps médical concerné par le prélèvement et la greffe.

Ce label est attribué aux municipalités françaises qui s'engagent activement dans la promotion du don d'organes. Les villes ambassadrices installent des panneaux aux entrées principales de leur ville et organisent diverses actions de sensibilisation, comme des campagnes dans les écoles, la création de lieux de mémoire en hommage aux donneurs, et des stands ou événements de sensibilisation lors de la journée nationale du don d'organes le 22 juin. Le label "Village ambassadeur du don d'organes" est une initiative française qui vise à promouvoir le don d'organes au niveau local. Ce n'est pas un label européen, mais spécifique à la France, ce projet se fait en étroite collaboration avec les municipalités

Le don d'organe en France repose sur le principe du consentement présumé, ce qui signifie que toute personne est considérée comme donneur potentiel à moins qu'elle n'ait exprimé de son vivant son refus d'être prélevé. En cas de décès, si le défunt n'est pas inscrit sur le registre national des refus, l'équipe médicale

consulte les proches pour connaître les volontés du défunt. Si aucune opposition n'est notée, le prélèvement peut avoir lieu, dans le respect de l'éthique et de la dignité du donneur.

Les élus saint-jeannais ont décidé de s'engager en faveur de cette cause et de mener des actions de sensibilisation, avec une volonté marquée de participer activement à la promotion du don d'organes au sein de notre commune.

En tant que village ambassadeur, il est attendu que la commune mène des actions de sensibilisation et d'éducation sur le don d'organes. Cela peut inclure l'installation de panneaux informatifs, l'organisation d'événements éducatifs, la participation à la Journée nationale du don d'organes, et l'encouragement des discussions sur le sujet au sein de la communauté. L'objectif est de créer un environnement où le don d'organes est compris et discuté ouvertement, afin d'augmenter le nombre de donneurs potentiels.

Faire de notre commune une ambassadrice du don d'organes en sensibilisant les concitoyens et toute personne la traversant, est un acte de fraternité et de solidarité.

Chacun peut participer à augmenter le nombre de donneurs dans notre pays et donc à sauver plus de vies et diffuser la culture du don.



# Une journée dans la peau de bébé

## un spectacle pour les tout-petits

*La Compagnie La Fabrique à Merveilles a été accueillie du 8 au 12 Juillet 2024 sur Saint-Jean de Moirans dans la salle du Relais Petite Enfance (RPE).*

**S**téphanie Gillet, responsable artistique de la Cie, et Kévin Quentric ont eu le plaisir de créer leur premier spectacle à destination des tout-petits (0 - 3 ans) intitulé *"Une journée dans la peau de bébé"*. Dans un décor doux et poétique, ils ont embarqué leur public entre les mots, la danse et la musique. Ils ont accueilli durant deux matinées des enfants de quinze mois à cinq ans, leurs assistantes maternelles, des enfants de la crèche et leur référente ainsi que les professionnelles de la petite enfance de l'AIPE. À l'unanimité, le public a été conquis par cette première création ainsi que par la proposition artistique qui a suivi (découverte des instruments et danse).

La Compagnie tient à remercier chaleureusement Laurence Bourtantin, maire, pour son accueil, Eugénie Peyre, adjointe à la petite enfance, pour la mise en place de la résidence artistique ainsi que la disponibilité des professionnelles de l'AIPE pour leur regard d'expert et leurs conseils. Un grand merci aux enfants qui ont été attentifs, curieux, respectueux avec une écoute participative, quel que soit leur âge ; sans oublier les assistantes maternelles et les professionnelles de la crèche pour leur regard bienveillant.

Les deux artistes seraient ravis de revenir parfaire leur spectacle et mettre en place des propositions artistiques pour petits et grands.

LE MOT DE



### Eugénie Peyre

adjointe à la Petite Enfance et au CME

*Le relais petite enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontre, d'échanges et de proximité, qui s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels*

*et gardes d'enfants à domicile).*

*Ils accompagnent les parents dans leurs parcours de recherche d'un mode d'accueil, et les assistants maternels dans leur métier.*

*Cependant, à l'occasion de ma rencontre avec Stéphanie, qui est la responsable artistique et artiste de la Cie La Fabrique à Merveilles, notre RPE s'est transformé le temps d'une semaine en salle de répétition et de spectacle.*

*En effet, Stéphanie et Kévin, son partenaire, cherchaient un lieu au cœur de la petite enfance, mais au calme. Je leur ai proposé de visiter le RPE et ils sont tombés amoureux de cette salle. Après l'accord des différents utilisateurs, voilà comment le spectacle "Une journée dans la peau d'un bébé" est arrivé. Enfin pas*

*exactement car il y a eu une première ébauche présentée aux professionnels de la crèche et de l'AIPE pour avoir leur avis, puis après de petits ajustements, nos artistes l'ont présenté aux enfants des structures de la commune et aux enfants accueillis par les assistants maternels. Deux représentations ne furent pas de trop pour satisfaire les petites têtes curieuses de voir ce qui se passait derrière les volets bien fermés du RPE. C'est donc un public exigeant qui a donné son verdict "encore !!", petits et grands ont été captivés par ce spectacle doux et apaisant. Je souhaite beaucoup de succès à ce spectacle et remercie encore une fois l'ensemble des personnes qui ont permis la réalisation de cette semaine de résidence.*

# Bibliothèque en vadrouille

*Cette année encore, la bibliothèque de la commune est partie en vadrouille pendant l'été. Alix, Christine, Dominique, Marielle et Monique, bénévoles à notre bibliothèque, ont accueilli petits et grands pour des animations.*

Le 10 juillet direction le skate park pour passer une matinée sur le thème des JO, avec un atelier de peinture sur galets et des épreuves sportives rigolotes, comme le lancer de livres et des courses avec des livres sur la tête. Les fou-rires étaient garantis.

Le 24 juillet, le rendez-vous était au bord de la mare. Une trentaine d'enfants ont pu écouter des histoires et consulter des albums. Ils ont aussi fabriqué avec l'aide de leurs parents et grands-parents des petites bêtes avec des objets de récupération et de la pâte à sel.

Le 7 août, le point de ralliement était au four Favet. Après avoir découvert le secret du levain avec l'aide d'Yves, conseiller municipal responsable du four, c'est avec beaucoup de plaisir et de gourmandise que petits et grands ont pu pétrir et confectionner leurs petits pains. Ils y ont incorporé des fruits secs.

Une soixantaine d'enfants accompagnés par des membres de leur famille ont pu profiter de ces moments de partage.

Un grand merci à Yves qui s'est levé tôt un mercredi de vacances et aux employés des services techniques qui ont apporté le matériel (tables, chaises et barnums) pour que tout se passe dans les meilleures conditions.



## Bibliothèque pages & partage

Membre du réseau "bibliothèques en Pays Voironnais"  
Rue du 8 mai 1945  
Tél : 06 31 23 60 80  
Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h  
<https://www.biblio-paysvoironnais.fr/>



# Les réalisations de ces derniers mois

## Bâtiment

- Réfection des sols de la crèche [1]

## Sécurité

- Reprise de la chaussée détériorée du Chemin du Criel [2]
- Reprise du Chemin du Scey [3]
- Marquage au sol et pose de panneaux au Chemin du Gayot [4]

## Éclairage public :

- Phase 2 : dépose des anciens candélabres et pose de 15 candélabres à led basse tension et pose de 88 points lumineux, Chemin du Billoud, Chemin de l'église, les Marronniers, la Mirabelle, en partenariat avec TE38 et Sobeca. [5]

## Gestion des eaux pluviales

- Cimetière : puits perdu et aquadrain [6]
- Chemin du Roulet : pose d'un aquadrain [7] de 5ml





# Avancée des grands projets

Cette page vous permet de suivre l'avancée des chantiers principaux sur la commune.

## Avenir de l'école



Place du Champ de Mars

## Four Fauvet



Hameau du Delard

## Équipement public



Maison d'habitation Rue Soffrey de Calignon

## Résidence intergénérationnelle



Chemin du Janin

## Chemins piétonniers



Sur l'ensemble du village

## Rénovation des logements sociaux



Villas du Scey et logements de la Rue du 8 mai

## Les communes pointées du doigt

En cette rentrée, marquée par une situation électorale inédite, une illisibilité politique et un déficit budgétaire sans doute le plus important de la V<sup>e</sup> République, les collectivités territoriales sont pointées du doigt par plusieurs ministres et responsables institutionnels, tel le Président de la Cour des Comptes, chargée de vérifier les comptes publics.

### Que reproche-t-on aux communes ?

D'être trop dépensières et de participer à l'endettement de la France. La solution proposée ? Supprimer 100 000 emplois d'agents territoriaux en 5 ans. Il ne nous appartient pas de juger de la pertinence de ces annonces au niveau national, mais bien de s'interroger sur la réalité locale, que vous vivez au quotidien.

Parler ainsi peut-être dangereux pour les citoyens.

### D'où provient notre budget ?

Rappelons tout d'abord que le budget de la commune provient en grande partie de la "Dotation Globale de Fonctionnement" (DGF) versée par l'État, le reste vient des impôts fonciers des habitants, d'une dotation du Pays Voironnais, et de l'emprunt, comme pour l'État.

Comme l'État, la commune peut choisir d'augmenter les impôts pour accroître ses recettes. Qu'en est-il à Saint-Jean ? Pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 2014, nous nous y étions engagés, malgré une hausse des coûts de l'énergie, du travail (hausse des salaires des agents décidée par l'État, tout à fait normale, sans compensation sur la DGF) et des prix des matières premières pour les différents chantiers en cours.

Le budget se décompose en deux parties

- "la section de fonctionnement" : salaires des agents communaux, subventions aux associations, achat du "petit matériel" pour le fonctionnement de la commune, entretien quotidien des bâtiments.

- "la section d'investissements" : dépenses liées aux constructions de bâtiments publics, mais aussi à l'entretien de la voirie et des réseaux dans leur ensemble.

Ces sections progressent régulièrement du fait de l'augmentation du nombre d'habitants et de l'augmentation et de la diversification des espaces et bâtiments publics (mairie, école, gymnase, maison de santé, parc du Tari, places, parkings, voies communales...).

### À qui sert la "section de fonctionnement" ?

Principalement à financer des missions de service public. Ce sont des fonctionnaires territoriaux qui assurent le service postal en mairie, les services d'état civil et d'urbanisme, l'entretien des espaces communaux et des bâtiments publics, la police municipale qui veille à la sécurité de tous particulièrement devant les écoles.

À l'école, à la crèche, ou au gymnase, par exemple, les agents municipaux sont très présents. Ainsi, il y a une Atsem par classe de maternelle, payée par la mairie, ce qui n'est pas obligatoire. Les agents interviennent en permanence pour le confort des petits Saint-Jeannais : réparer une fuite d'eau, changer un store, installer un meuble, assurer le déménagement d'une pièce et, bien sûr, le nettoyage. Les personnes qui assurent la garderie en dehors du temps scolaire sont aussi des employés municipaux, non titulaires.

Elle permet aussi la création du "lien social" à travers l'aide à un important tissu d'associations proposant activités et moments de convivialité, à qui la commune verse des subventions et propose gratuitement les bâtiments et espaces publics pour leur fonctionnement. Ce qui inclut eau, électricité, chauffage....

Les associations de la commune proposent ou participent aussi à l'organisation d'événements festifs, comme le pucier, les olympiades de la jeunesse qui ont eu lieu cette année, les médiévales de la MPT, des représentations théâtrales et bien d'autres encore.

### Et "La section d'investissement" ?

Elle permet de financer le développement et la modernisation des bâtiments et espaces publics.

L'espace Robert Veyret, c'est une salle du conseil municipal et des mariages plus grande, plus attrayante pour accueillir les manifestations organisées en Mairie.

La maison de santé propose une offre de services équilibrée en plein cœur du village, quand tant d'autres se retrouvent en plein déserts médicaux.

La construction de la nouvelle école permettra d'avoir un groupe scolaire moderne, écologique (ossatures bois, panneaux solaires), sûr (accès direct de chaque classe de maternelle vers l'extérieur), accessible – avec ascenseur et deux entrées pour mieux gérer les flux d'élèves et de parents, et confortable à l'image des nouvelles salles de classe et de sieste (voir le dossier de ce numéro).

Tous ces investissements participent au maintien et à la création d'emplois locaux, dans les entreprises situées pour beaucoup dans la Métro ou dans le Département de l'Isère, et donc profitent au dynamisme économique de notre région.

Diminuer ces dépenses ou le nombre d'agents sans précaution, ce serait donc porter atteinte aux services rendus au public ; ce serait impacter la modernisation nécessaire des bâtiments et des espaces publics pour s'adapter à une population dont les attentes se modifient ; ce serait fragiliser le lien social en affaiblissant les associations qui obtiendraient moins de subventions.

Enfin, il est bon de rappeler que le budget d'une commune se doit d'équilibrer recettes et dépenses, et donc ne peut pas avoir de déficit, contrairement à celui de l'État qui n'est pas soumis à cette contrainte.

Et c'est le cas de Saint-Jean de Moirans !

## Cimetière : Un lieu de repos oublié...

St Jeannaises, St Jeannais,  
Alors que le cimetière devrait être un lieu de recueillement digne, les visiteurs se retrouvent face à un espace qui manque cruellement de soin.

Désolant...

Malgré les efforts supposés depuis deux mandats pour maintenir ce lieu de mémoire, c'est un tout autre visage que l'on observe: des allées envahies par les mauvaises herbes, de la boue à la place d'allées censées être engazonnées, et un entretien clairement négligé.

En 2015, lors du premier mandat, la majorité actuelle avait dépensé 22 400 € afin d'installer un gravier sur bâche plastique dans les allées en pente... rendant ainsi le cheminement des personnes

âgées difficile, et quasiment impossible pour les fauteuils roulant et les véhicules de pompes funèbres.

En 2023, la majorité a réinvesti 36 130 € pour reprendre les cheminements et les engazonner ; mais aujourd'hui, les allées sont loin de refléter un entretien satisfaisant même si on constate qu'à l'approche de la Toussaint il y a une amélioration.

Nous avons dénoncé l'état du cimetière lors du Conseil Municipal de septembre 2023. Suite à ce débat, la majorité a créé un comité



consultatif cimetière. Il ne s'est jamais réuni...

Comment se fait-il qu'au bout de neuf ans, malgré ces sommes déjà investies dans les allées (58 500 €) le cimetière de St Jean soit encore dans un tel état ?

Est-ce que la majorité se concentre et investit toutes les finances de la commune dans son projet d'école, au point que tous les autres investissements nécessaires soient gelés ou retardés ?

## Photovoltaïque à St Jean de Moirans : des décisions incohérentes

Alors que la transition énergétique est une urgence reconnue, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Jean-de-Moirans fait office d'exception et limite les projets photovoltaïques des St jeannais souhaitant s'équiper. En effet, la majorité municipale interdit les installations de panneaux solaires sur plus d'un pan de toit, ceci volontairement, sans dérogation, en invoquant la raison que cela va perturber la lecture du paysage.

Cependant, dans certain cas précis cela serait nécessaire :

- Pour les toitures à quatre pans dont le pan Sud est réduit, il est impossible de compléter l'installation à l'Ouest pourtant intéressant pour les consommations en fin de journée lorsque l'on rentre du travail (cuisson, recharge voiture, etc).

- Les maisons avec deux pans Est/Ouest se retrouvent sévèrement pénalisées car pour une installation efficace sur ce type de toit il est nécessaire d'installer sur les deux pans Est et Ouest.

Cette décision de la majorité est une hérésie et va à l'encontre des orientations nationales et cela est non conforme aux articles Code de l'urbanisme (L.111-16 et R. 111-23). De plus, les réponses récentes des parlementaires (question aux députés N°31745) ont précisé que des motifs esthétiques ne pouvaient pas justifier l'interdiction des projets de transition énergétique hors zone ABF (Bâtiments de France).

C'est pourquoi, nous demandons une révision immédiate du PLU ou du moins délivrer des dérogations afin de favoriser le

déploiement de ces installations écologiques et aligner notre territoire avec les enjeux climatiques actuels.

Les propriétaires pourraient faire un recours et seraient quasiment certains de gagner, mais avec l'engorgement du tribunal administratif, la décision interviendrait d'ici un an et demi et nous espérons bien que cette municipalité ne sera plus à la tête de la commune d'ici là.

Comme pour d'autres projets récents, il semble que la majorité préfère ignorer l'intérêt commun au profit d'un statu quo obsolète ou de décisions incohérentes. Saint-Jean-de-Moirans mérite mieux.

**Si vous avez l'envie, des idées à partager, du temps à consacrer, contactez-nous pour nous soutenir ou prendre part à nos initiatives. Les prochaines élections arrivent n'hésitez pas à nous contacter !**

**Soyez assurés que les élus de l'opposition sont à votre disposition. Vous avez des questions à poser en conseil municipal, un sujet sur lequel vous aimeriez solliciter notre aide ou tout simplement échanger, les élus de l'opposition sont à votre écoute.**

stjean.opposition@gmail.com

Facebook St Jean Opposition

Whatsapp 07.81.51.75.38

Les élus St Jean Opposition

# Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.

## Si vous étiez un animal :

**Julie Pitou** : Un chat

**Remi Martin** : Un lynx

## Proverbe que vous aimez ?

**JP** : Il vaut mieux être seul que mal accompagné.

**RM** : "Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite" Henry Ford

## Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

**JP** : Hache

**RM** : Hémisphère

## La qualité que vous détestez ?

**JP** : Etre trop à l'avance

**RM** : Etre bon improvisateur

## Le défaut que vous préférez ?

**JP** : Têtu

**RM** : Pointilleux

## Quel est votre film préféré ?

**JP** : Labyrinthe

**RM** : Star Wars (épisode VI)

## Le mot que vous détestez ?

**JP** : Putain

**RM** : Compliqué

## Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

**JP** : Militaire

**RM** : Astronaute

## Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

**JP** : Moi

**RM** : Olympe de Gouges

## Quelle est votre drogue favorite ?

**JP** : Le chocolat

**RM** : La tablette de chocolat



## Julie Pitou

(agent administratif, à l'accueil de la mairie)  
Bonjour à tous, je m'appelle Julie, spécialiste en rires contagieux et en caféine. Si vous avez du café, j'ai des blagues !



## Remi Martin

38 ans, nouveau DGS de la Commune, débarqué de Franche-Comté pour de nouveaux défis personnels et professionnels. Au service des habitants et des élus, j'assure la coordination de l'action des différents services, l'accompagnement de l'équipe des agents municipaux et le suivi des projets.

## Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

**JP** : Aucun

**RM** : Les Jeux Olympiques de Paris 2024

## Votre pire cauchemar ?

**JP** : Grossir

**RM** : Ne plus pouvoir aller courir

## Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

**JP** : Un tiramisu

**RM** : Je prends mes baskets et je sors courir

## Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

**JP** : Rihanna

**RM** : Enya

## Votre juron favori ?

**JP** : Couillon

**RM** : Vache

## Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?

**JP** : Ian Somerhalder

**RM** : Harrison Ford

## Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

**JP** : Je retourne dans le passé pour modifier quelques détails.

**RM** : Je donne une baguette magique pour chaque être humain qui ne peut faire que le bien.

## Si vous étiez un vêtement ?

**JP** : Un pantalon

**RM** : Un T-shirt

## Quel est votre plat ou dessert préféré ?

**JP** : Cari poulet (de la Réunion)

**RM** : La crème brûlée

## À vous le mot de la fin ?

**JP** : Merci d'avoir lu ! Si vous n'avez pas ri, c'est peut-être que vous êtes encore en train de chercher vos lunettes... qui sont probablement sur votre tête !

**RM** : Il faut bien travailler pour payer ses factures mais je compte bien m'épanouir dans mon travail. On quitte sa maison chaque matin et on la retrouve chaque soir mais rien n'empêche que, durant la journée, on a un second foyer.

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



FIN D'ANNÉE DU CME



FÊTE DE LA SAINT-JEAN



14 JUILLET



INAUGURATION DU COMPOSTEUR DU BILLOUD



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES BÉBÉS DE L'ANNÉE



Photo-mystère du n° 20

JEUX-CONCOURS

Les gagnants autour de Laurence Boutantin : Alice Petit, Martin Petit, Noa Maldera, Ylona Maldera, Nelly Maldera (et sa maman)



# La photo-mystère

**Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.  
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?**



Photographiez-vous à côté l'endroit où a été prise la photo-mystère.

Envoyez votre photographie par mail à l'adresse suivante :

[jeux-concours@stjeandemoirans.fr](mailto:jeux-concours@stjeandemoirans.fr)

**Les réponses doivent être envoyées  
avant le 15 décembre 2024**

Deux gagnants seront désignés par tirage au sort : un parmi les gagnants du quartier où a été prise la photo et un parmi les gagnants des autres quartiers.

Ils recevront un petit cadeau qui leur sera remis en mairie.

Si personne n'a trouvé au **16 décembre**, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune et les deux premiers qui trouvent auront gagné.

**Soyez perspicace !**

## Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : [mairie@st-jean-de-moirans.fr](mailto:mairie@st-jean-de-moirans.fr)

[www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr)